
LES FEMMES DANS LE MINISTERE ET LE LEADERSHIP ?

TRANSVISION 08

PAUL HEMES

1.	INTRODUCTION	4
1.1.	POUVONS-NOUS LEUR TOURNER LE DOS ?	5
2.	FEMMES, FILLES DU PERE, AIMEES, SAUVEES, OINTES ET ENVOYEEES.....	7
2.1.	LES FILLES DU PERE	7
2.2.	FEMMES ENVOYÉES DANS LA MISSION DE DIEU.....	8
2.2.1.	<i>Luc</i>	8
2.2.2.	<i>Jean</i>	9
2.2.3.	<i>Matthieu</i>	9
3.	FEMMES DANS TOUS LES DONS ET TOUS LES MINISTERES?	11
3.1.	DIFFERENTES LISTES DES CHARISMES DANS LE NT	11
3.2.	A CHACUN.....	13
3.3.	TOUS	13
3.4.	INCLUSION OU EXCLUSION ?.....	14
4.	FEMME CELIBATAIRE DANS LE MINISTERE : PHOEBE	15
4.1.	UNE PORTEUSE DE COURRIER	16
4.2.	PHOEBE MINISTRE	17
4.3.	PHOEBÉ PATRONNESSE.....	17
5.	FEMME MARIEE DANS LE MINISTERE : PRISCA	18
5.1.	PRISCA À CORINTHE	19
5.2.	PRISCA À EPHÈSE	20
5.3.	PRISCA DE RETOUR A ROME	20
5.4.	PRISCA DANS L'IMPLANTATION D'EGLISES DANS TROIS VILLES.....	21
5.5.	PRISCA CO-OUVRIERE AVEC PAUL.....	21
6.	FEMME APOTRE : JUNIA	22
6.1.	C'EST UNE FEMME !.....	22
6.2.	ERREUR DE TRADUCTION	23
6.3.	JUNIA, FEMME APOTRE REMARQUABLE	23
6.4.	FEMMES, SOYEZ ENCOURAGEES PAR JUNIA	24
7.	FEMMES DANS LE LEADERSHIP ET EN POSITION D'AUTORITE ?	25
7.1.	LA SPHERE PERSONNELLE.....	26
7.2.	LA SPHERE DU MARIAGE.....	27
7.3.	LA SPHERE FAMILIALE.....	28
7.4.	LA SPHERE DE L'ETAT	29
7.5.	LA SPHERE DU TRAVAIL	29
7.6.	LA SPHERE DE LA CREATION.....	30
7.7.	ET LA SPHERE DE L'EGLISE ?	31
7.7.1.	<i>Dans les églises de maison</i>	31
7.7.2.	<i>Autorité institutionnelle et religieuses</i>	32
7.7.3.	<i>Femmes diacons, femmes anciens ?</i>	32
8.	QUE LES FEMMES SE TAISENT DANS LES EGLISES !.....	34
8.1.	LE CONTEXTE : HOMMES ET FEMMES	34

8.2.	PAS DE SILENCE TOTAL.....	35
8.3.	PARLER ET SE TAIRE	36
8.4.	DIEU N'EST PAS UN DIEU DE DESORDRE	39
8.5.	QUEL EST L'ENJEU ?.....	39
8.6.	QUE LES FEMMES SE TAISENT	40
8.7.	QU'ELLES INTERROGENT LEURS MARIS A LA MAISON.....	41
9.	JE NE PERMETS PAS A LA FEMME D'ENSEIGNER.....	42
9.1.	DANS LE CONTEXTE : LA QUESTION DES VETEMENTS ET DE LA COIFFURE	43
9.2.	QUELQUES AXES D'INTERPRETATION	44
9.3.	L'ARGUMENT DE LA CREATION	45
9.4.	CEPENDANT ELLE SERA SAUVEE PAR LA MATERNITE (1 Tm 2,15)	47
10.	CONCLUSION.....	50
11.	BIBLIOGRAPHIE	52

1. Introduction

Paul l'apôtre est souvent accusé d'être misogyne et donc de fermer la porte aux femmes dans le ministère. Mais est-ce bien vrai ? Dans son écrit le plus influent, la lettre aux Romains, Paul demande aux chrétiens de Rome de faciliter sur place le travail d'une femme célibataire qu'il leur envoie et à qui il confie sa lettre pour qu'elle l'apporte à Rome : il s'agit de Phoebe, « *ministre de l'Eglise de Cenchrées* », le port de Corinthe. Paul fait l'éloge de Phœbé en écrivant : « ELLE EST VENUE EN AIDE À BEAUCOUP, ET AUSSI À MOI-MÊME ». (Rm 16,2)

Quand un homme confie ce qu'il a de plus précieux à une femme et qu'il reconnaît que cette femme, dans le passé, l'a aidé personnellement il en dit long sur son cœur.

Paul envoie donc Phœbé à Rome avec sa lettre aux Romains et il demande à cette femme de préparer à Rome son projet missionnaire en Espagne. Il se rend dépendant d'elle de manière impressionnante.

Avec Phœbé, il exprime dans le concret ce qu'il prêche aux deux sexes à Corinthe. Aucun membre du corps ne peut dire à un autre je n'ai pas besoin de toi. Les dons et ministères masculins ne peuvent pas dire aux dons et ministères féminins : nous n'avons pas besoin de vous. Ni l'inverse bien entendu.

Comment l'église pourrait-elle fonctionner comme corps du Christ dans ce monde, sans que les femmes prennent la place que Dieu veut pour elles dans le corps, selon l'appel et les dons que Dieu leur accorde ? Et si des places leurs sont fermées quel appauvrissement pour tout le corps et pour toute la croissance missionnaire du corps !

L'Eglise dans sa mission n'a jamais vécu vraiment sans le ministère des femmes, même si les hommes ne les ont pas crues, ou écoutées, ou reconnues, comme déjà lors de la Résurrection. Et quel combat pour elles parfois de simplement pouvoir donner ce que Dieu leur avait confié ! Que c'est difficile quand le vent est contraire et souffle fort des paroles comme : « je n'ai pas besoin de votre aide » ; « c'est un job pour les hommes » ; « ces dons là ne sont pas permis pour des femmes ». Et quel appauvrissement pour tous ! Pour les femmes parce qu'elles ne sont pas libérées par les hommes pour

collaborer avec eux dans ce que Dieu leur confie et pour les hommes parce que, sans la collaboration avec des femmes, ils ne sont pas non plus libérés pleinement pour donner le meilleur d'eux-mêmes et accomplir ce que Dieu leur demande. Nous avons tous à gagner de la reconnaissance mutuelle et de la complémentarité vécue qu'elle permet.

Il est certain que Phœbé reconnaît et bénéficie du ministère apostolique de Paul. Ce qui est plus inattendu est que Paul la reconnaisse elle, et dans son ministère et dans l'aide qu'elle lui a apporté personnellement. Et ce qui est plus inattendu encore c'est qu'il lui confie sa lettre aux Romains pour qu'elle l'achemine vers Rome. Sans elle cette lettre ne serait peut-être pas dans nos Bibles et Luther, Wesley et tant d'autres ne se seraient pas convertis. Merci Phoebe.

Un changement d'attitude par rapport au ministère féminin commence par la reconnaissance de ce que Dieu a mis en « elles ». Oui il faut que les hommes le croient et le disent aux femmes : nous avons eu besoin de vous, nous avons besoin de vous et nous aurons besoin de vous de vos personnes, de vos appels et de vos dons dans la mission commune que Dieu nous confie. Une telle déclaration devrait être suivie par des actes dans lequel on leur fait une place pour quelque chose qui nous est cher en leur disant : nous vous faisons confiance.

1.1. POUVONS-NOUS LEUR TOURNER LE DOS ?

Pourtant, certaines personnes, à la lecture des affirmations de Paul : *« Je ne permets pas à la femme d'enseigner »* ou bien *« que les femmes se taisent dans l'église »*, en tirent la conclusion que Dieu ne permet pas à la femme d'enseigner en public, ni d'exercer une autorité dans une assemblée où il a des hommes. Et bien que cette lecture contredise explicitement d'autres textes clairs de Paul, ils restent fermes sur une position absolue d'interdiction.

Anne Graham Lotz, la fille de l'Évangéliste Billy Graham, était invitée à parler à une conférence de pasteurs. Les pasteurs s'étaient inscrits à la conférence, ils avaient payé et s'étaient déplacés, parfois depuis loin, pour y assister. Durant la conférence il y avait eu d'abord des orateurs mâles. Et voici que c'est le tour d'Anne de se lever pour prêcher. Au moment où elle arrive devant, tous les hommes, d'un seul mouvement, lui tournent le dos !

Anne ne se laisse pas intimider et avec amour elle prêche à leurs dos !

Cela nous pose la question à nous les hommes: pouvons-nous tourner le dos à ces femmes, sœurs en Christ, que Dieu a appelées, qu'Il a ointes et qu'il a envoyé prêcher l'Évangile de manière publique ? Et même si, en âme et conscience, nous croyons que la Bible refuse aux femmes le droit de prêcher, Jésus aurait-il tourné son dos à cette femme comme l'ont fait ces pasteurs ?

La question du ministère des femmes s'enracine dans les réalités profondes de la famille et de la culture. Elle est héritière d'une longue histoire occidentale très marquée – dans l'église aussi – par la misogynie et l'infériorisation des femmes. Enfin elle se concentre souvent, et à tort, sur les textes les plus difficiles à interpréter du Nouveau Testament. Pour un homme, parler des femmes dans la vérité en leur donnant le respect et l'honneur, demande de l'humilité et un peu de délicatesse vue les blessures laissées par l'histoire. Cela requiert peut-être aussi le courage de les écouter vraiment, y compris la manière dont elles entendent l'appel de Dieu dans leur cœur sans se sentir menacé, ni leur tourner le dos à partir d'un dogmatisme arrogant.

Et si, dans l'église, les opinions sur le ministère féminin devaient diverger, Jésus veut-il vraiment que nous érigeons nos différences en disputes ou en murs ? Par nos dos tournés, est-ce vraiment Jésus qui est glorifié ou bien nos systèmes religieux qui sont idolâtrés ? 2000 ans de Christianisme dans lesquels des femmes étaient actives aussi bien dans l'enseignement que dans le leadership, sans que cela détruise ni la famille, ni la culture ni l'église devraient au moins nous inviter à la prudence quant aux affirmations dogmatiques. Ce n'est pas comme si on devait encore attendre qu'elles fassent leurs preuves. Des femmes courageuses les ont données depuis longtemps en terre de mission et à la maison, avec un fruit qui dure, et ceci souvent malgré beaucoup d'opposition de la part de ceux et celles qui leur répétaient que Paul ne permet pas à une femme d'enseigner.

Pour ma part j'aime l'écriture et m'y soumetts. Je crois que si le Nouveau Testament est ouvert au ministère féminin cela doit se voir clairement, même s'il a vu le jour dans une culture patriarcale. Or dès que l'on se décentre un peu des trois textes Pauliniens qui pour tous sont si difficiles à interpréter, on trouve une quantité d'indices très clairs favorables à tous les ministères féminins, y compris le leadership. On les trouve chez Paul en

particulier dans son enseignement et dans sa pratique. Cette compréhension du regard de Paul sur le ministère féminin n'est pas encore très répandue et il vaut la peine de s'y plonger. Dans ce résumé je n'en donnerai que les conclusions, sans y mettre toutes les argumentations de l'exégèse récente, je parle d'exégèse qui accepte l'autorité et l'inspiration des écritures.

2. Femmes, filles du Père, aimées, sauvées, ointes et envoyées

Posons la question de manière brutale : quel est le fondement divin du ministère féminin ? La réponse ne peut pas être seulement un texte biblique. Car avant le texte il y a une réalité dont le texte témoigne. Quelle est la réalité divine qui est source du ministère féminin, quel qu'il soit ? La réponse est : le don du St Esprit.

Les femmes reçoivent le St Esprit exactement de la même manière que les hommes. Parmi les 120 présents à la Pentecôte il y a de nombreuses femmes (Ac 1,13-14). Luc nous décrit ce qui se passe (Actes 2,1-4) et, si on se place du point de vue des femmes, voilà ce que cela donne : elles entendent un bruit violent venu du ciel qui remplit toute la maison où elles sont assises. Des flammes de feu leur apparaissent. Les flammes de feu se posent sur chacune d'entre elles. Sur Marie la mère de Jésus et sur toutes les autres, sans doute Marie-Madeleine, Jeanne, Marie la mère de Jacques. Marie et toutes les femmes présentes sont remplies de l'Esprit Saint. Elles se mettent à parler en d'autres langues selon ce que l'Esprit leur donne d'exprimer.

Pierre comprend ce qui se passe, et se souvient que le prophète Joël avait annoncé : « ***Je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront*** » (Ac 2,16 citant Joël 3,1-5) **LES FILLES DES HOMMES DEVIENNENT DES FILLES DE DIEU, DES FILLES DU PÈRE.**

2.1. LES FILLES DU PERE

Devenues nouvelles créatures par l'action d'amour total de Jésus pour elles et par le don de l'Esprit, les femmes de foi sont devenues filles du Père et invitées à pratiquer cette relation nouvelle, dans laquelle elles sont acceptées totalement, aimées jusqu'au fond de leur être et enracinées dans

l'amour de Dieu de la manière la plus forte, la plus libre, la plus douce et la plus intime qui soit.

La femme reçoit vraiment l'Esprit d'adoption par lequel elle s'écrie : Abba, Père (Rm 8,15) « Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en mission dans nos cœurs (de femmes aussi) et il crie « Abba, Père » (Ga 4,6) Dieu accomplit en cela son désir éternel d'inclure dans la famille de Son Fils des hommes et des femmes qu'il a créés pour cela. « Je serai pour vous un Père et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur Tout Puissant. (2 Cor 6,18).

Comme pour le mot frères, où il faut lire frères et sœurs, dans le mot fils, il faut lire fils et filles. Ainsi aux femmes choisies aimées qui donnent leur confiance à Jésus et qui reçoivent l'Esprit Saint, Dieu le Père dit :

« Tu n'es plus esclave mais fille (du Père) et si tu es fille du Père, tu es aussi héritière grâce à Dieu. » (Ga 4,7) Ce que le Père dit à Jésus lors de son baptême, il le dit aux femmes de foi : « Tu es ma fille aimée, toute ma joie est en toi. » L'établissement dans la nouvelle identité de femme choisie, aimée, sauvée se fait dans l'union à Jésus et dans la pratique de la nouvelle relation à Dieu comme Père. C'est là où tu peux te découvrir pleinement sa fille. Car « Tu n'es plus dans les ténèbres, mais tu es fille de la lumière » (1 Th 5,5)

Si on personnalise Rm 8,29 pour les femmes :

« Toi qu'il a connue d'avance, il t'a aussi destinée d'avance à être formée à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit le premier né d'une multitude de frères et de sœurs. »

2.2. FEMMES ENVOYÉES DANS LA MISSION DE DIEU

2.2.1. Luc

Les femmes sœurs de Jésus, et filles du Père, membres à part égale avec les hommes de la famille de Dieu, participent aussi à la mission de Jésus qui continue sur terre par l'Esprit Saint. Des femmes sont présentes lorsque Jésus apparaît aux 11. (Luc 24,36-53 ; cela peut se déduire du contexte). Donc Jésus s'adresse aussi aux femmes quand il dit : « C'est comme il a été écrit : le Christ souffrira ressuscitera des morts le troisième jour et on prêchera en son nom la repentance et le pardon des péchés à toutes les nations en commençant par Jérusalem. C'est vous (apôtres et disciples hommes et femmes) qui en êtes les témoins. Et moi je vais envoyer sur vous (hommes et femmes) ce que le Père a promis. » (Lc 24,46-49). Qui sera témoin, seulement les apôtres ? Seulement les hommes ? Qui prêchera, seulement les hommes ? Non le témoignage de Jésus Christ dans la dynamique

du St Esprit est le mandat de Jésus pour les hommes et les femmes. Les femmes seront ointes avec les hommes à la pentecôte et seront avec eux témoins et prédicateurs de la repentance et du pardon des péchés aux nations.

2.2.2. Jean

D'ailleurs ce témoignage au Ressuscité commence chez les femmes d'abord, car elles sont les premiers témoins de la résurrection, en particulier Marie Madeleine, mentionnée dans les 4 Evangiles. Le ministère féminin se met en marche à l'aube de Pâques. Jésus envoie Marie Madeleine vers les apôtres : « Pour toi va trouver mes frères et dis leur... » (Jn 20,17) A cause de ce premier envoi, certains nomment Marie Madeleine l'apôtre des apôtres ! Peu après les disciples (sans doute hommes et femmes) sont rassemblés (20,19) et Jésus les envoie : « comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » (Jn 20,21)

2.2.3. Matthieu

Concluons par le mandat de mission de Matthieu 28. Ce texte résume en bien des points tout l'Evangile de Matthieu, un évangile qui a pour centre la formation par Jésus de communautés de disciples du Royaume. Et personne ne conteste que ces disciples incluent des femmes. Elles sont là d'ailleurs à la croix : « Il y avait là bien des femmes qui regardaient de loin ; elles avaient accompagné Jésus depuis la Galilée pour le servir. Parmi elles figuraient Marie de Magdala, Marie la mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée » (Mt 28,55). Elles ne sont pas appelées explicitement disciples mais elles le sont par tout ce qu'elles sont et font.

Le mandat de mission de Jésus est donné « aux onze **disciples** » (Mt 28,16ss.) C'est par ces onze hommes que cela commence. Mais le mandat ne peut se réduire à eux et inclut par la logique même du texte tous les disciples futurs et présents. Les onze, ouvrent le chemin pour tous. Le tous implique tous ceux à qui s'adresse l'Evangile de Matthieu : tous les disciples du Royaume, hommes et femmes. Il faut bien entendre Jésus dire aussi :

Femmes faites de toutes les nations des disciples !

Les femmes sont des disciples de Jésus à part entières et elles sont incluses dans la mission de Jésus vers les nations. Combien de missionnaires femmes l'ont compris ainsi avec raison et sont parties en mission, envoyées par Jésus !!! Mais cet ordre n'est pas seulement pour les nations lointaines, mais pour les voisins et voisines de nos quartiers, pour nos villes et villages.

L'ordre de Jésus de faire des disciples, implique clairement les baptiser au nom du Père du Fils et du St Esprit et leur enseigner tout ce que Jésus a commandé.

Les femmes qui répondent présent à l'appel de Jésus, annoncent l'Évangile du Royaume et forment des disciples du Royaume. Il n'est pas dit que ces femmes devront enseigner seulement les femmes ou seulement les garçons mais en tout cas pas d'autres hommes. Il n'est pas dit non plus que seuls les hommes peuvent baptiser. Bien entendu le mandat d'enseigner n'est pas non plus réservé chez Matthieu à des offices ecclésiastiques mais confié à tous, pas seulement aux responsables des communautés. On n'a pas ici non plus un modèle qui encourage la division clergé/laïcs. Le ministère des onze est un catalyseur et un modèle du ministère missionnel de l'église toute entière. On peut dire qu'il est une participation au ministère du Christ en vue de son extension à tout le peuple de Dieu. C'est Jésus le Messie, un homme qui confie à 11 hommes, représentants de tout le peuple d'Israël la tâche d'ouvrir à tous, hommes **et femmes aussi**, la mission de Dieu de faire de toutes les nations des disciples. On a souvent compris : puisque les onze sont des hommes, cela veut dire que le ministère, le clergé, le pastorat, ce n'est que pour des hommes. Mais on peut le comprendre tout autrement : ce sont des hommes, parce que Dieu a confié aux hommes l'autorité pour libérer les hommes et les femmes dans leur ministère et leur mission. Jésus homme parle de lui de manière à inclure toutes les femmes disciples. Il confie aux hommes l'autorité d'accueillir ses paroles et de les mettre en pratique. Paul lui le fera comme nous le verrons. Mais par la suite, avec la cléricisation masculine, les femmes seront exclues, et la mission prendra toutes les formes de la domination et du pouvoir. Les hommes avaient l'autorité d'ouvrir ou de fermer la porte aux femmes et ils l'ont souvent fermée. Mais Jésus, dans le mandat de la mission avait tout ouvert pour elles. Il est bien possible que si la mission devient à nouveau ce qui définit l'être et l'action des églises en occident, qu'alors les ministères se comprendront à nouveau d'abord à partir de la mission de Dieu et non des structures ecclésiastiques, et qu'alors on assiste à nouveau à une libération pleine et entière des femmes. C'est en tout cas notre souhait !

3. Femmes dans tous les dons et tous les ministères?

Les 30 dernières années ont connu un regain d'intérêt énorme pour tous les charismes du NT. Les dons de l'Esprit ont été reconnus de manière de plus en plus large dans l'église. Même les dons de prophètes et d'apôtres sont reconnus de plus en plus comme des dons nécessaires à la construction de l'église et à sa mission. Quelle est la place des femmes dans l'exercice des charismes ? Nous allons essayer de répondre à cette question à partir des listes de charismes que l'on trouve dans le NT.

Il y a 4 listes de dons dans le NT. Les voici sous forme de tableau afin de pouvoir les lire de manière synoptique.

3.1. DIFFERENTES LISTES DES CHARISMES DANS LE NT

1 CORINTHIENS 12, 8-10	ROMAINS 12,6-8
Parole de sagesse	Prophétie
Parole de connaissance	Service
Foi	Enseignement
Dons de guérison	Encouragement
Actions miraculeuses	Donner
Prophétie	Diriger
Discernements des esprits	Exercer la compassion
Diverses langues	
Interprétation des langues	

1 CORINTHIENS 12,28	EPHESIENS 4,11
Apôtres	Apôtres
Prophètes	Prophètes
Enseignants	Evangélistes
Miracles	Bergers
Dons de guérison	Enseignants
Aptitudes à secourir	
Aptitudes à administrer	
Diverses langues	

1 PIERRE 4,10
Exercer l'hospitalité
Exprimer (laleô) des paroles de Dieu
Servir (diakoneô)

Tous les textes concernant les dons sont adressés aux hommes et aux femmes. Quand Paul s'adresse aux « *frères* », cela signifie « frères et sœurs ». Ainsi par exemple, dans Romains 12, pour introduire toute la partie consacrée à la vie incarnée des croyants, et en particulier les dons (6-8), Paul écrit: « Je vous encourage frères ». Et par cette expression il ne s'adresse pas seulement aux hommes mais aussi aux femmes.

Contrairement aux disputes entourant les textes difficiles, ici tout le monde est d'accord (à ma connaissance). Mais on n'en tire pas toujours toutes les conséquences logiques et pratiques. Ainsi par exemple, dans la liste des dons de Rm 12, il y a les dons de compassion que personne n'hésite à accorder aux femmes, mais il y a aussi les dons d'enseignement (12,7) et de direction (12,8) que certains refusent aux femmes. Paul ne fait pas ces distinctions. Et le contexte est celui de tout le corps du Christ local rassemblé. Or écrit Paul, dans le corps, il y a plusieurs membres et « **ces**

membres (hommes et femmes) n'ont pas tous la même fonction » (12,4) « Et nous (hommes et femmes) avons des dons qui diffèrent selon la grâce qui nous a été accordée ». (12,6). Il en est ainsi du don d'enseignement et de direction, accordé sans distinction de sexe, pour le bien commun de tout le corps du Christ.

3.2. A CHACUN

Prenons ensuite le texte des Corinthiens. L'expression frères revient 39x dans 1 Corinthiens. Chaque fois cela concerne les frères et les sœurs. En ce qui concerne 1 Corinthiens 12, il faut parfois réintroduire explicitement ce qui est implicite pour entendre de manière claire que cela concerne aussi les femmes. Écoutons Paul : « En ce qui concerne les dons spirituels je ne veux pas, frères (et sœurs) que vous soyez dans l'ignorance. » (1 Cor 12,1). « Divers sont les dons (pour les hommes et les femmes) mais c'est le même Esprit. Divers sont les ministères (pour les hommes et pour les femmes) mais c'est le même Seigneur. Diverses sont les actions (pour les hommes et pour les femmes) mais c'est le même Dieu qui agit pour tout et en tous (hommes et femmes). » (12,4-6) « A chacun (homme et femme) est donné de manifester l'Esprit pour l'utilité commune. A l'un (homme ou femme) est donné par l'Esprit une parole de sagesse ; à un autre (homme ou femme) une parole de connaissance dans le même Esprit ; à un autre (homme ou femme) la foi dans ce même Esprit ; à un autre (homme ou femme) les dons de guérir, dans le même Esprit ; à un autre (homme ou femme) les miracles » (7-9). Et Paul martèle chaque fois « à un autre » (homme ou femme) jusqu'au bout de sa liste de 9 dons, qui inclut encore prophétie, discernement des esprits, langues et interprétations des langues. Oui cette diversité est voulue de Dieu « Il (Dieu) diversifie et répartit ses dons à chacun (homme ou femme) en particulier COMME IL LE VEUT. » (11)

3.3. TOUS

Ensuite Paul explicite l'interdépendance (hommes et femmes) des membres du corps dans l'unité du St Esprit. (13-26) Et il continue : « oui vous êtes corps du Christ, et membres (homme ou femme) chacun pour sa part. Et ceux (hommes ou femmes) que Dieu a placés dans l'église sont premièrement des apôtres (hommes ou femmes), deuxièmement des prophètes (hommes ou femmes), troisièmement des enseignants (hommes ou femmes) et ensuite il y a les miracles puis les dons de guérisons, d'entraide, de direction et toutes sortes de langues. » (12,28) Chaque fois il s'adresse à des hommes ou des femmes. Il n'y a aucune distinction liée au sexe. Et pour appuyer cette diversité, il termine en disant : « Tous (hommes ou femmes) sont ils apôtres ? Tous (hommes ou femmes) sont ils prophètes ? Tous (hommes ou femmes) sont ils enseignants ? Tous (hommes ou femmes) font-ils des miracles ? Tous

(hommes ou femmes) ont-ils des dons de guérison ? Tous (hommes ou femmes) parlent-ils en langues ? Tous (hommes ou femmes) interprètent-ils ? » (29-30)

Le mot « tous » montre bien qu'il pense, comme dans 1 Cor 12,1-9, à tous les chrétiens rassemblés. Le fait qu'il nomme d'abord des personnes douées et ensuite de dons n'y change rien. Paul met dans les mêmes listes soit les dons, soit les « ministères ». Il n'y a aucun doute à avoir là-dessus, il y inclut les femmes complètement. Alors, au vu de cette évidence, comment peut-on sérieusement enlever arbitrairement les femmes de certains postes de cette liste comme par exemple: apôtres, prophètes, enseignants ? Paul ne fait aucun tri entre ce qui est pour les hommes exclusivement et ce qui serait interdit aux femmes ? Au niveau du principe en tout cas, cela devrait résoudre la question une fois pour toutes. Toutes les listes des dons, des ministères et des actions sont données sans faire de différence de sexe.

3.4. INCLUSION OU EXCLUSION ?

Pourtant même s'il est vrai qu'aucune église ne devrait fonctionner sans les dons et les ministères qui viennent du Dieu trinitaire – et qui sont donnés comme Dieu le veut à qui Il le veut dans une incroyable diversité et souveraineté – certaines églises ou dénominations font le choix de restreindre la manifestation des dons en leur sein, soit en excluant des dons (comme par exemple le parler en langues, la prophétie ou le ministère apostolique) soit en excluant certaines personnes de certains dons, comme par exemple les « laïcs » ou les femmes .

Ainsi, selon les églises, on exclut les femmes de certains dons comme par exemple la direction, l'enseignement public, le pastorat ou l'apostolat. Dans ces églises, au lieu de partir de textes égalitaires de principe comme tous les textes sur les dons, on privilégie les textes où Paul restreint la liberté – en particulier des femmes, mais pas seulement – pour des raisons de débordements, qui sont une honte pour la société de l'époque et un mauvais témoignage pour les non chrétiens.

Les chrétiens ont l'habitude de se réunir dans les maisons de certains de leurs membres les plus riches, souvent convertis de première date.

Le contexte de ces églises de maison est donc familial. Les femmes en faisaient partie intégrante. Elles étaient membres de la famille de Dieu au même titre que les hommes. Tout ce que Paul écrit, il leur écrit aussi. Les lettres de Paul étaient lues dans les réunions des églises de maison, et elles étaient adressées aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Il n'est donc pas surprenant dans ce sens là que Paul salue de nombreuses femmes

personnellement dans sa lettre aux Romains. Dans le cadre familial et dans le mouvement du St Esprit inauguré à la pentecôte, la liberté accordée aux femmes est très grande. La dynamique de l'évangile est transformatrice pour la culture patriarcale de l'époque. Mais Paul n'est pas un révolutionnaire social, ainsi parfois, pour maintenir un témoignage missionnel positif sur l'extérieur et pour le respect des différents sphères d'autorité à l'intérieur (dans le couple en particulier), Paul met certaines limites à ces libertés. Ces limites sont en partie contextuelles comme dans 1 Cor 11, 1 Cor 14 et plus tard dans 1 Tm 2. Il faut simplement souligner l'immense liberté que l'Évangile apporte au départ aux femmes dans ce contexte familial de l'émergence de l'église.

4. Femme célibataire dans le ministère : Phœbé

C'est dans la lettre aux Romains que nous découvrons le plus de collaboratrices de Paul. Dans Romain 16 Paul salue nommément 27 personnes : 17 hommes et 10 femmes. Pour les femmes il s'agit de : Phœbé, Prisca, Marie, Junia, Tryphène, Tryphose, Perside, la mère de Rufus, Julie, et la sœur de Nérée. C'est une proportion énorme : sur le total, 37% de femmes. Et parmi ces femmes il en mentionne 7 dont il reconnaît particulièrement le ministère : Phœbé, Prisca, Marie, Junia, Tryphène et Tryphose, Perside.

On ne débute pas souvent l'étude du ministère féminin par Romains 16 et c'est dommage. Car c'est l'un des textes les plus clairs et les moins controversés concernant la place que Paul fait aux femmes dans le ministère. Nous allons donc nous prendre un peu de temps avec trois de ces femmes mentionnées dans Romain 16 : Phœbé, Prisca et Junia.

ROMAINS 16,1-2

Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est ministre (diakonos) de l'Eglise de Cenchrées : offrez lui dans le Seigneur un accueil digne des saints et assistez là pour toute affaire où elle pourrait avoir besoin de vous, car elle a été une protectrice/patronnesse (prostasis) pour beaucoup, y compris pour moi-même.

4.1. UNE PORTEUSE DE COURRIER

Paul commence par recommander Phœbé aux chrétiens de Rome. Il leur demande de l'accueillir à Rome de manière digne d'une chrétienne, d'une sœur en Christ. Manifestement Phœbé est encore à Cenchrées, le port de Corinthe et elle va bientôt partir pour Rome. Paul écrit sa lettre aux Romains à Corinthe et nous sommes en l'an 55.

Du temps de Paul le système postal de l'empire romain fonctionnait de la manière suivante : une lettre était confiée en main propre à un messenger unique qui l'acheminait jusqu'à destination et la remettait en mains propres au destinataire. Le facteur pouvait ainsi, en plus de la lettre, donner des nouvelles personnelles de l'expéditeur au destinataire.

Plus tard, lorsqu'il sera en résidence surveillée à Rome, Paul utilisera comme facteur Tychique et ceci pour acheminer trois lettres : Celle aux Ephésiens (sans doute une lettre circulaire), celle aux Colossiens et celle à Philémon. Autant dire que c'est une tâche importante que Paul confie à quelqu'un de fiable. Paul nomme Tychique « frère bien aimé » (Ep 6,21 ; Col 4,7) ce qui dit une relation très proche. Il le nomme ensuite « fidèle serviteur (diakonos ; ministre) dans le Seigneur » (Ep 5,21)

La formule de recommandation qu'utilise Paul, le fait que Phœbé va voyager de Corinthe à Rome, le système postal romain, tout cela concourt à désigner Phœbé comme le facteur (la factrice) de la lettre. Dans ce rôle elle devra emmener la lettre de Paul à Rome, interpréter la lettre aux chrétiens romains, donner des nouvelles personnelles de Paul et, comme on le verra, superviser le travail mentionné par Paul à Rome. Il s'agit donc d'une tâche importante. Pour ceux qui ont une idée préconçue sur Paul comme étant un mysogyne, il est frappant de se dire qu'il confie ce qui est peut-être l'écrit de sa vie à une femme ! Cela renverse certains préjugés.

Le prénom de Phœbé vient tout droit de la mythologie, elle est donc une non juive, probablement une esclave libérée. Paul la nomme « notre

sœur » pour mentionner qu'elle fait partie de la famille de foi aussi bien de lui-même que des Corinthiens.

4.2. PHOEBE MINISTRE

Paul dit que Phoebé est « servante » (diakonos) de l'église de Cenchrées. Il est vraisemblable que l'église de Cenchrées se réunit dans sa maison et que cette communauté domestique a été fondée par Paul entre son arrivée à Corinthe (50 ap JC) et l'envoi de la lettre aux Romains. Mais que signifie « diakonos » dans ce contexte ? Bien des exégètes plus anciens ont traduit par « diacre » et ont compris le travail de Phoebé dans le cadre du ministère diaconal qui apparaîtra plus tard et qui la place dans un rôle subalterne. Mais cette interprétation n'est plus guère défendue car elle n'est pas cohérente avec l'usage de Paul, en particulier dans la lettre aux Romains.

Ainsi le mot « diakonos » est utilisé dans Romains 15,8 au sujet du Christ dans son ministère à l'égard des juifs: « Car je dis que le **CHRIST EST DEVENU MINISTRE/SERVITEUR(DIAKONOS)** des circoncis pour (= à la gloire ou à l'honneur de) la vérité de Dieu », et dans 1 Cor 3,5 au sujet de Paul et d'Appolos dans leur ministère à l'égard de la communauté de Corinthe. « Qui est donc Apollos ? Et qui est Paul? **CE SONT DES MINISTRES/SERVITEURS (DIAKONOI)** par le moyen desquels vous avez cru, selon ce que le Seigneur a donné à chacun. »

Ministère du Christ, ministères de Paul et d'Appolos. Pourquoi pas ministère de Phoebé. Pourquoi le terme prendrait-il un autre sens parce qu'il s'agit d'une femme ?

La conclusion de Alexandre Faivre : « Phoebé est "diakonos" de l'Église de Cenchrée, comme Paul et Apollos sont "diakonoi" de celle de Corinthe, c'est à dire ministres principaux et fondateurs (1 Co 3, 5), coopérateurs (sunergoi) de Dieu qui seul donne la croissance... » (p.14)

4.3. PHOEBÉ PATRONNESSE

Pour encourager les Romains à bien accueillir Phoebé Paul évoque qu'elle a été une protectrice (prostasis) pour beaucoup y compris pour lui-même. Que signifie le terme ?

Le sens le plus probable ici est : patronnesse, protectrice, bienfaitrice. Au sens de celle qui met à dispositions toutes ses ressources en finances, en immobilier en organisation pour soutenir une œuvre ou des personnes. Ce sens est probable surtout parce que Paul lui-même se dit redevable d'elle et parce que l'on connaît beaucoup de femmes qui ont joué ce rôle dans l'antiquité.

Le mot patron signifie étymologiquement « protecteur » et vient de la racine pater « père ». Phobé comme patronnesse est celle qui protège ; elle est une bienfaitrice de l'œuvre. C'est plus que aide ou sponsor. Les bienfaitrices/patronneses de l'antiquité jouaient un rôle public qui est bien attesté maintenant.

Phobé est sans doute une femme riche de rang social élevé. Elle possédait une maison assez grande et l'avait mis à disposition pour accueillir l'église de Cenchrées. Comme « ministre » (diakonos) de la communauté elle avait sans doute aussi un rôle de conduite quand la communauté était rassemblée dans sa maison.

Paul encourage les Romains à assister Phobé dans toute affaire où elle pourrait avoir besoin d'eux. De quelles affaires pourrait-il s'agir ? Sans doute pas de logement ni de finances car comme patronnesse elle ne manque pas de ressources de ce côté-là. Comme toute la lettre des Romains a pour objet un projet missionnaire pour l'Espagne et que Paul veut établir à Rome une base de mission pour ce pays, il est probable qu'il confie à Phoebe, au vu aussi de ses compétences « patronales », l'organisation pratique de cette base. Les personnes saluées dans Romains 16 comprendraient que Paul souhaite les recruter aux côtés de Phoebe pour la soutenir et la conseiller dans ce job.

5. Femme mariée dans le ministère : Prisca

ROMAINS 16,3-5

Saluez Prisca et Aquilas, mes collaborateurs en Jésus-Christ, qui ont risqué leur tête pour sauver ma vie; ce n'est pas moi seul qui leur rends grâce, ce sont encore toutes les Eglises des nations (non Juives); saluez aussi l'Eglise qui est dans leur maison.

Paul salue, Prisca (diminutif de Priscilla) et Aquilas, un couple de l'Eglise de Rome qui collabore avec lui dans le ministère apostolique. Ce couple marié est mentionné 6 fois dans le NT ; 4 x Prisca est mentionnée avant son mari, ce qui est exceptionnel dans la culture de l'époque. Cela signifie sans doute que sur un plan financier ou sur un plan ministériel, elle joue un rôle plus important que son mari.

Prisca et Aquilas font partie de la diaspora juive à Rome. Ils se sont probablement convertis à Rome vers l'an 40. (A moins que ce soit à Jérusalem et puis qu'ils aient émigré ensuite à Rome.)

Ils quittent Rome en **49 ap JC** quand l'empereur Claude ferme une synagogue romaine (Actes 18,1-3) à cause de troubles causés par des juifs qui affirmaient que Jésus était le Messie.

5.1. PRISCA À CORINTHE

D'après Actes 18,1-3 on apprend qu'ils s'installent à Corinthe où ils ouvrent un magasin d'articles de cuir sans doute le long de la route commerçante Lechaëum. Dans ce genre de magasins l'atelier et le magasin sont au rez-de-chaussée et une petite pièce pour loger se trouve à l'étage. Paul à son arrivée à Corinthe fait leur connaissance, travaille et dort chez eux, sans doute dans l'atelier à côté des outils et des articles de cuir. Il avait en effet le même métier qu'eux, un métier probablement plus divers que « faiseur de tentes » et qui concernait tous les articles de cuir (et pas seulement les tentes qui à l'époque étaient toutes en cuir). Encore aujourd'hui la Turquie, pays d'origine de Paul (Tarse) est célèbre pour son cuir. Alors que Paul travaillait une veste, une ceinture ou une sandale, il avait l'occasion de parler de Jésus Christ.

Et un moment arrive où «... il se donna tout entier à la Parole.» (Actes 18:5). Et plusieurs églises de maisons naissent de son travail apostolique soutenu par Prisca et son mari.

Pendant les 18 mois que l'apôtre a passés chez Prisca et son mari, une amitié solide se forge entre eux. Quand Paul quitte Corinthe pour Ephèse, il les invite à venir avec lui. Ils laissent boutique et églises (Ac18:18-19)

5.2. PRISCA À EPHÈSE

Paul ne reste pas longtemps à Ephèse, mais en quittant il y laisse Prisca et Aquilas pour continuer le travail qu'il vient d'entreprendre.

Tandis qu'ils rendent témoignage de Jésus-Christ à Ephèse, ils rencontrent un compatriote juif nommé Apollos. Apollos avait découvert que Jésus-Christ était bien le Messie promis par l'Ancien Testament. Nous lisons à son sujet :

«Un Juif, nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Ecritures, vint à Ephèse. Il était instruit dans la voie du Seigneur, et, fervent d'esprit, il annonçait et enseignait avec exactitude ce qui concerne Jésus, bien qu'il ne connaisse que le baptême de Jean.» (Actes 18:24-25)

En l'écoutant, Aquilas et Prisca discernent que son enseignement n'est pas complet. Ils l'invitent donc chez eux et lui exposent avec plus d'exactitude la voie de Dieu (Ac 18,26).

Prisca aussi expose la voie de Dieu à Apollos. Ce qui implique une forme ou l'autre d'enseignement. Tertullien, souvent cité pour ses affirmations humiliantes pour les femmes écrit : « par la Sainte Prisca (ou Priscille) l'Évangile est prêché. Le verbe utilisé ici est le même que celui pour Pierre qui expose à l'église de Jérusalem ce qui s'était passé pour la conversion des premiers païens à Césarée.

Paul revient à Ephèse en été 52. Il y retrouve Prisca et Aquilas et une église qui se réunit dans leur maison. Il en donne le témoignage dans le dernier chapitre de la première Épître aux Corinthiens, écrite d'Ephèse à cette époque: «Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, avec l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent beaucoup dans le Seigneur.» (1 Corinthiens 16:19) Presque certainement Aquilas et Prisca (diminutif de Priscille) en avaient le leadership.

C'est sans doute pendant le ministère éphésien que Prisca et Aquilas ont risqué leur vie pour Paul. A noter au passage que Prisca n'aurait peut-être pas risqué sa vie pour quelqu'un de misogyne. (Rm 16,4).

5.3. PRISCA DE RETOUR A ROME

En 54 ap JC l'empereur annule son édit. Il est probable que Prisca et Aquilas retournent à Rome à ce moment là. Sans doute ils en avaient les

moyens, car les voyages étaient pour les riches ou pour ceux qui s'occupaient d'affaires.

A Rome, Aquilas et Prisca continuent à annoncer l'Évangile et à implanter l'église. Et lorsque Paul écrit sa lettre aux romains, il les salue de manière particulière, eux ses amis, et l'église qui est dans leur maison. (Rm 16,3-5).

5.4. PRISCA DANS L'IMPLANTATION D'ÉGLISES DANS TROIS VILLES

Toute cette histoire est remarquable. Si on focalise un moment sur Prisca, elle a participé à l'implantation et à l'accueil chez elle d'une église à Corinthe, d'une église à Ephèse et d'une église à Rome.

- Corinthe : Ac 18,1-3
- Ephèse : 1 Cor 16,19
- Rome : Rm 16,5 :

Pas étonnant que Paul exprime sa reconnaissance à Prisca et son mari pour tout le travail apostolique accompli. Et il ajoute à sa reconnaissance personnelle celle de nombreuses églises de la région de Corinthe (d'où il écrit la lettre aux Romains) mais aussi d'autres régions.

Que les femmes qui doutent encore que Dieu puisse les envoyer et les reconnaître dans un ministère, ou qui pensent que le Paul de la Bible a une attitude fermée à l'égard des femmes entendent ce que Paul l'apôtre des nations dit à Prisca : (Rm 16,4 personnalisé pour Prisca)

« Je te remercie Prisca, et je ne suis pas le seul. Toutes les églises des nations te remercient aussi »

5.5. PRISCA CO-OUVRIÈRE AVEC PAUL

L'apôtre des nations a travaillé avec une femme à l'implantation d'églises dans les nations. Il reconnaît probablement en Prisca un ministère apostolique pour les nations, très parent au sien. Paul utilise, pour décrire ce travail de Prisca et le sien, le terme de collaborateur, ou co-ouvrière. (Rm 16,3). C'est le terme favori de Paul pour désigner quelqu'un qui est partenaire avec lui dans le ministère. Il l'utilise pour trois femmes : Prisca, Evodie et Syntychè (Ph 4,3).

Le terme « co-ouvrier » (synergos) apparaît être ce qui dans les églises pauliniennes serait un véritable terme « officiel » pour une personne qui travaille à l'Évangile avec autorité et leadership. Paul utilise ce terme pour Timothée (Rm 16, 21), pour Tite (2Cor 8, 23), pour Philémon (Philémon 1), pour Apollos et pour lui-même (1 Cor 3, 9), pour Epaphrodite (Ph 2, 25) et pour les 3 femmes mentionnées.

On voit que pour Paul il implique du leadership car dans 1 Cor 16,16-18 Paul encourage à la soumission aux collaborateurs. Il en est de même dans 1 Th 5,12-13 : Nous vous demandons frères (et sœurs) de reconnaître ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et vous avertissent. Ayez beaucoup d'estime et d'amour pour eux à cause de leur travail.

6. Femme apôtre : Junia

ROMAINS 16,7

Saluez Andronicus et Junia, qui sont de ma parenté et qui sont aussi mes compagnons de captivité; ils sont remarquables/prééminents parmi les apôtres, ils étaient même dans le Christ avant moi.

« Parce qu'une femme ne pouvait pas être un apôtre, la femme qui est ici appelée apôtre ne pouvait pas être une femme » (Elisabeth Castelli 1994)

6.1. C'EST UNE FEMME !

Junia est un nom latin féminin donné habituellement à des esclaves ou à des esclaves affranchis de la famille de Junia. On a trouvé à Rome 250 attestations de ce nom. Le nom masculin correspondant est Junias. Mais on n'a pas trouvé une seule attestation du masculin Junias à Rome. Pourtant dans bien des bibles, on trouve Junias (le masculin) et non Junia (le féminin). C'est le cas de la Bible dite de la Colombe ou celle en Français Courant. Certaines

Bibles récentes corrigent en mettant bien Junia : la Bible Semeur 2000, et la la Bible Segond 21,

6.2. ERREUR DE TRADUCTION

Cette erreur dans les traductions vient en particulier d'une longue édition critique « masculine » du texte grec (depuis 1927 : Junias dans le Nestlé Aland troisième édition) sur lequel sont basés toutes les traductions. La correction définitive s'est faite en 1998 (Nestlé Aland 27^{ème} édition). L'option du nom masculin disparaît complètement. N'est retenu que le féminin Junia.

On a même parfois suggéré que Junia était un homme. Mais les commentateurs patristiques, (Origène, Jérôme, Theodoret, Jean Damascène, Pierre Abélard, Pierre Lombard, etc..) et même Jean Chrisostome, qui est pourtant souvent misogyne, prennent Junia pour une femme. Le premier commentateur à considérer Junia comme un homme était l'exégète médiéval Giles de Rome (1247–1316). Luther a popularisé l'option « mâle ». Et depuis lors jusqu'au 19^{ème} siècle cette vision là était dominante. Mais cette option est indéfendable et n'a plus cours aujourd'hui. Junia est une femme. Oui.

6.3. JUNIA, FEMME APOTRE REMARQUABLE

Andronicus et Junia forment probablement un couple ministériel, comme Prisca et Aquilas. Ils sont juifs car Paul les déclare faisant partie de sa « parenté ». Et Paul s'adresse à eux comme « prééminents ou remarquables » (episemioi) parmi les apôtres.

Littéralement le verbe grec associé signifie « marqué » « tamponné », d'où le sens métaphorique de notable, digne d'être remarqué, prééminents.

Mais nous devons choisir entre deux options. S'agit-il de « digne d'être remarqués **aux yeux** des apôtres » ou « d'être remarquables **parmi** les apôtres » ? Dans la première option Andronicus et Junia sont connus, respectés et estimés par les apôtres mais ne sont pas apôtres eux-mêmes. Le choix entre les deux options est facile car la première force le grec dans un sens qu'il n'a nulle part ailleurs. Si Paul avait voulu dire « aux yeux des apôtres », il aurait pu le faire de manière plus simple. Les pères de l'église aussi ont plutôt pris la deuxième option : « parmi les apôtres ».

Il faut donc bien comprendre Andronicus et Junia comme prééminents/estimés/remarquables **parmi** les apôtres.

Voilà qui est frappant : Junia est une femme. Junia est estimée parmi les apôtres. Junia est une femme apôtre ! Et de plus une femme apôtre remarquable !

C'est ce que dit Paul l'apôtre. Dans quel sens Paul utilise-t-il ce mot ? Il en parle deux fois pour signifier simplement un émissaire d'une église avec une mission particulière : Ph 2,25 ; 1 Cor 8,23 : Mais son usage le plus fréquent est pour désigner les apôtres du Christ, ceux qui ont vu Jésus Christ ressuscité et ont été mandatés par le Seigneur pour annoncer la bonne nouvelle et travailler pour implanter des églises. Et Junia est l'un d'entre eux. Paul mentionne que Andronicus et Junia étaient chrétiens avant lui.

S'ils étaient chrétiens, avant lui, cela veut dire qu'ils se sont convertis avant la fin des années 30, sans doute dans l'église mère à Jérusalem ou pas très loin, à Damas ou Antioche. Peut-être faisaient-ils partie des 500 que Paul mentionne en 1 Cor 15. Ils seraient partis pour Rome après, comme s'est attesté pour de nombreux juifs, portant avec eux le message de la Bonne Nouvelle à Rome. En tout cas le fait que Paul les nomme « apôtres remarquables » en s'adressant aux Romains, c'est qu'il considère que l'église de Rome les connaît et accepte leur apostolat.

Apôtre ce n'est pas un titre officiel honorifique, mais un appel, un don et un travail. On peut donc, sans grand risque de se tromper, imaginer Junia collaborer à l'implantation d'églises de maison à Rome, évangéliser, enseigner les convertis, exercer un leadership parmi ces églises, peut-être même nommer des anciens comme Paul le faisait aussi, et subir de l'opposition sous toutes ses formes.

6.4. FEMMES, SOYEZ ENCOURAGEES PAR JUNIA

Ceci devrait être un grand encouragement pour les femmes d'aujourd'hui qui ont un appel apostolique. La Junia biblique les précède. Le même Paul qui, dans d'autres circonstances a dit : « que les femmes se taisent dans l'assemblée et « je ne permets pas à une femme d'enseigner » a aussi nommé Junia femme « remarquable parmi les apôtres ». La déclaration de Junia apôtre a été oubliée, enfouie sous les débris de traductions fausses, et les refus des préjugés culturels. Pourtant elle est claire, elle ne souffre pas de combats d'interprétation difficiles. Il vaut la peine de la déblayer, de la restaurer et de lui donner une belle place dans l'église. Junia est parmi les femmes pionnières qui ouvrent le chemin pour le ministère féminin.

En effet cette simple déclaration de « Junia apôtre » peut servir à l'encouragement d'autres ministères que l'apostolique. En effet Paul dit dans 1 Corinthiens : « Et Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des docteurs » (1 Cor 12,28) Junia fait partie des ces apôtres, le même Paul le déclare clairement. Alors pourquoi n'y aurait-il pas des femmes prophètes et des femmes docteurs ? Même si le NT ne nous en donne pas d'exemple explicite. (Les filles de Philippe prophétisaient mais ne sont pas appelées prophètes ; Prisca enseigne Apollos mais le fait sans doute à partir de son mandat apostolique ; elle n'est pas appelée « docteure »). Il n'y aucune raison de couper cette liste de personnes revêtues de dons en deux parties, l'une réservée aux hommes et l'autre réservée aux femmes. Si l'apostolat est aussi pour les femmes il en est de même pour tous les autres dons.

Le don d'apôtre revient encore dans Ephésiens 4,11 suivi par celui de prophète, d'évangéliste, de pasteur/berger et de docteur/enseignant. Là encore si Junia est une femme apôtre remarquable, pourquoi n'y aurait-il pas aussi des femmes évangélistes remarquables – comme l'histoire de l'église en a connu beaucoup – de pasteurs remarquables et de docteurs remarquables ?

Tous ces ministères, dans Ephésiens, prennent part à l'enseignement de la Parole qui construit la communauté dans l'unité, équipe tous les chrétiens pour le ministère, et fait grandir dans la maturité en Christ. Il n'y a aucune raison scripturaire de refuser cela aux femmes. Cela implique une reconnaissance de leurs dons, et à partir de là la une reconnaissance de leur service dans la vie de l'église.

7. Femmes dans le leadership et en position d'autorité ?

L'autorité se définit comme le droit de gouverner, de commander, de régner. A l'autorité est toujours associée 1) une responsabilité 2) un domaine de responsabilité ou sphère d'autorité et 3) des normes pour la manière de l'exercer.

Comme toute autorité vient de Dieu, toute autorité terrestre est déléguée par lui et s'exerce donc comme une responsabilité devant lui. L'abus de l'autorité n'est jamais cautionné par Dieu. Celui à qui un droit de gouverner a été délégué devra rendre des comptes. Si l'exercice de l'autorité est toujours qualifié (régulé et non arbitraire) il en est de même de la soumission. Elle relève aussi de la sphère de responsabilité personnelle, qui doit s'exercer selon des principes et des normes. Ainsi la soumission a des limites quand elle entre en contradiction avec les valeurs absolues de la conscience personnelle. Luther se tient devant la diète de Worms et ne peut se soumettre, car renier ce qu'il croit serait renier toute forme de responsabilité personnelle. Evidemment l'état abusait de son autorité en s'ingérant dans des domaines de foi. Bonhoeffer ne se soumettra pas aux nazis au pouvoir : il ne peut collaborer avec un état qui bafoue les droits les plus élémentaires. Les apôtres refuseront d'arrêter de prêcher quand on leur en donne l'ordre. Dans la Bible l'autorité est qualifiée, mais la soumission aussi.

Dans la Bible sept sphères d'autorité sont mentionnées clairement: La vie personnelle, le mariage, la famille, l'état, l'église, le lieu du travail, la création. Une autorité dans une sphère ne légitime pas automatiquement une autorité dans une autre. L'état n'a pas le droit de choisir notre conjoint à notre place. Le mari n'a pas le droit d'imposer à son épouse une action qui va contre sa conscience personnelle. Chaque sphère d'autorité est limitée par les autres sphères d'autorité. Il y a bien sûr chevauchement des sphères mais jamais fusion. L'état a quelque chose à dire sur le mariage, mais pas tout.

Voyons en résumé ce que donne maintenant l'analyse de ces sphères d'autorité en pensant aux femmes.

7.1. LA SPHERE PERSONNELLE

Dans la sphère personnelle, la femme est appelée de la même manière que l'homme à développer le fruit de l'Esprit dans sa vie, c'est-à-dire le caractère de Jésus, donc l'amour agapé pour tous et en particulier la maîtrise de soi. Il n'y a aucun intermédiaire entre elle et le Seigneur, ni un prêtre, ni un homme, ni un mari. Il n'y a pas de hiérarchie du type le Christ, mon mari et puis moi dans ce domaine. La tentation plus typiquement féminine est de chercher son identité au travers du regard et des paroles de son mari sur elle. Cette attitude est conséquence de la chute. Elle courbe les femmes devant leurs maris. Jésus les redresse devant Lui. C'est Lui qui donne identité. La femme est donc responsable de se tenir devant Dieu et d'actualiser dans sa vie de

tous les jours, son union à Jésus, sa réalité de fille du Père. L'accès au Père est direct pour ses filles, et l'autorité du Seigneur Jésus sur elles aussi.

7.2. LA SPHERE DU MARIAGE

Dans la sphère du mariage, 6 fois dans le NT, les femmes sont appelées à se soumettre à leurs maris. Et deux fois le mari est appelé tête de la femme. Cela ne signifie en aucun cas que toutes les femmes sont soumises à tous les hommes dans l'église, ni que la nature du sexe féminin est la soumission et la nature du sexe masculin l'exercice de l'autorité. Mais l'homme porte la responsabilité première devant Dieu pour sa famille. Lors du péché d'Adam et Eve (ils mangent du fruit tous les deux), c'est à Adam que Dieu demande des comptes d'abord. Il est le leader de la famille, c'est à lui d'abord de veiller que la famille puisse prospérer et à lui d'abord de la protéger. Quel que soit le sens que l'on donne à la soumission, Ephésiens la qualifie de « dans le Seigneur », cela exclut :

- toute forme d'obéissance servile qui déresponsabilise la femme (sphère personnelle d'autorité),
- la soumission à la violence physique ou sexuelle (transgression de la sphère personnelle).

La manière dont Paul décrit l'exercice de l'autorité masculine comme un don de soi à la manière de Jésus pour l'église, montre qu'il ne peut en aucun cas encourager un style d'autorité tyrannique, dur, sans égards, égocentrique, narcissique. Lui-même montre d'ailleurs dans son autorité apostolique envers les églises une attitude toute différente, justement très semblable à celle de Jésus. (1 Th 2,6-12) Donc il ne pourrait pas du tout encourager un style de soumission dégradant, dépersonnalisant ou rabaissant. L'exercice de l'autorité (comme Christ envers son épouse) est qualifié, et l'exercice de la soumission aussi (dans le Seigneur). Mais souvent on encourage la soumission absolue en face de l'autorité absolue. Et dans ce cas évidemment les femmes ne peuvent que vivre l'abus de pouvoir. Les exhortations de Paul ont toute la dynamique de la sagesse divine pour transformer de l'intérieur la dynamique du couple sans casser le tissu social patriarcal (le père de famille avait une autorité très grande) de l'époque en suscitant une révolution des femmes par la rébellion. Un mari qui aime son épouse à la manière de Christ, a toute liberté pour encourager et privilégier un partenariat dans les décisions, un leadership en équipe à deux, dans la soumission réciproque de Ep 5,22, et toutes formes égalitaires suggérées par la manière dont Jésus a traité les hommes et les femmes sans différence. Beaucoup d'hommes chrétiens dans les couples vont dans ce sens et sont totalement fidèles à l'Évangile, à mon avis. Il n'y a pas là

non plus de normes absolues selon lesquelles le couple doit fonctionner. Celui qui a l'autorité peut l'aménager de manière participative ou bien plus classique de type dominant et certaines épouses sont plus d'accord que d'autres de se laisser conduire sans participer aux processus de décisions. Partout Jésus et Paul encouragent non pas la hiérarchie mais la participation de chacun.

Ce que Ephésiens n'encourage pas c'est :

- la démission de la responsabilité de la part de l'homme
- l'homme qui refuse d'investir dans sa famille, de chercher la prospérité et la protection de sa famille
- la domination de la femme sur son mari, par la manipulation, le chantage ou un esprit de rébellion.
- Le non respect du mari par sa femme

Ce qui est encouragé c'est un leadership dans l'amour qui signifie attention, service, dialogue et bien d'autres choses encore. Ceux qui défendent absolument un leadership de l'homme sur la femme du type du roi sur sa nation, ne sont pas en ligne avec l'exemple de Jésus qui donne sa vie pour l'église son épouse (Ep 5,25), et on pourrait plutôt suspecter les travers égocentriques masculins : difficulté à voir dans son épouse autre chose qu'une « comme ma maman », une bonne pour mes affaires ou bien un objet de satisfaction et de repos pour mes désirs de guerrier et de chasseur fatigué. Le mariage chrétien est parfois comparé à un mariage royal. L'épouse est une reine et non une domestique.

Le roi a beau avoir autorité sur toute la nation, il ne traite pas la reine tout à fait comme un sujet ! Nos épouses régneront à égalité avec les hommes dans l'éternité. Elles ne seront pas les domestiques du ciel. Autant leur faire déjà de la place ici et maintenant. Comme hommes, Dieu nous confie cette autorité. Nous pouvons l'exercer en faisant de la place à nos femmes aussi dans le leadership du couple et la famille.

7.3. LA SPHERE FAMILIALE

Dans la sphère de la famille les deux parents ont autorité sur leurs enfants.

(Ep 6,4 ; Lv 19,3) Jésus est soumis à ses deux parents (Lc 2,41.51) Les enfants doivent honorer père et mère (Ex 20,12) et leur obéir (Col 3,20) La mère a une place d'autorité propre à l'égard des enfants. Les textes bibliques vont en direction de l'égalité entre les deux parents. La mère mérite le

respect de l'enfant au même titre que le père (Prov 23,15 ; 22,25). Paul veut que les jeunes femmes veuves « se marient, qu'elles aient des enfants et qu'elles dirigent leur maison » (1 Tm 5,14). C'est bien de leadership dans la maison familiale qu'il s'agit et non de « bien tenir le ménage » comme le disent certaines traductions. Le verbe grec correspond au mot « maître de maison » qui dans la société romaine est le rôle exclusif du pater familias. Dans le cas où le mari décède la femme a l'autorité pleine et entière sur toute la maisonnée. Même chez Paul le modèle du pater familias qui a toute autorité sur tout, n'est pas un absolu biblique, mais une forme historique de gouvernement de la famille.

7.4. LA SPHERE DE L'ETAT

Dans la sphère de l'état, tous, hommes et femmes, sont appelés à être soumis aux magistrats (Rm 13,1 ; Tite 3,2 ; 1 P 2,13-14). Le code de la route est le même pour tous.

Et puis que se passe-t-il si une femme est au pouvoir, comme Angela Merkel ? Les hommes ont alors, dans la sphère de l'état à se soumettre à une femme. Ils sont commandés par une femme, même les soldats envoyés en Afghanistan. Dans le monde il y a toujours eu des reines et pas seulement des rois, même dans les temps bibliques. Comme par exemple la reine de Saba (1 R 10,1-13 ; 2 Chr 9,1-12 ; Luc 11,31) Si la reine de Saba avait vécu du temps de Paul, il aurait dit : soyez soumis à la reine de Saba, vous aussi les hommes ! La Bible attribue aussi le terme de reine à Vahsti (Est 1,9-19), à Esther (Est 2,2.17 etc...) et à Candace reine d'Ethiopie (Ac 8,27)

Il y a et il y a toujours eu aussi en Israël, dans le peuple de Dieu, des femmes qui ont reçu le don d'être chef. Ainsi « le chef Thimna » et « le chef Oholibama » (à ne pas confondre avec Barakobama) deux femmes ! (Gn 36,40-41 ; 1 Chr 1,51)

A côté des hommes forts (gibbor) la bible utilise encore le mot féminin (gebira) pour désigner des reines mères comme la reine Maaka, mère d'Asa (1 R 15,13), la reine Athalie mère d'Ahazia (2 R 8,26 ; 10,13). Les femmes ne sont pas exclues de l'état.

7.5. LA SPHERE DU TRAVAIL

Dans la sphère de travail les ouvriers chrétiens sont exhortés à obéir aux patrons. (Ep 6,5-7 ; Col 3,22 ; 1 Tm 6,1 ; Tt 2,9 ; 1 P 2,18) Et puis, si le patron est une femme ? Si le patron est une femme les hommes aussi ont à obéir. C'est ce que Dieu veut. On n'est pas dans la sphère du mariage mais dans la sphère du travail. Il n'y a là ni honte, ni problème. Les femmes ont reçu exactement comme les hommes le mandat de domination sur la terre, le mandat culturel de développement du potentiel de la terre et le mandat de sauvegarde de la terre.

Dans la bible on trouve une femme, Schééra qui construit trois villes (1 Chr 7,22-24) et pour le faire on peut imaginer le nombre de chantiers et d'hommes sous ses ordres. Plusieurs femmes de la Bible ont des serviteurs masculins auxquels elles commandent. (par exemple Abigaïl ; 1 Sm 25,18-19).

Ceux qui pensent que la femme ne peut pas diriger et commander un homme doivent alors s'abstenir pour raison de conscience de beaucoup de métiers où des femmes commandent. Ou bien traiter ces femmes avec un esprit de rébellion ce qui serait contraire à l'ordre que Dieu a établi dans la sphère du travail.

7.6. LA SPHERE DE LA CREATION

Comme nous l'avons déjà dit Dieu crée l'être humain à son image, mâle et femelle il les créa et tous deux, avec sa bénédiction, il les mandate pour exercer sur la terre une autorité royale. L'homme reçoit une autorité royale masculine et la femme une autorité royale féminine, les deux de manière égale et complémentaire aussi bien pour fonder une famille (fructifiez) que pour gérer la création de manière durable et étendre le jardin d'Eden. La femme reçoit l'autorité et l'ordre de l'exercer. Le Psaume 8 aussi qui chante si bien le règne des humains sur la terre, parle des hommes et des femmes.

Un des modèles de l'autorité exercée dans la bible est le berger. Il prend soin et n'exploite pas, il conduit, il nourrit, il sert. Or des femmes aussi sont bergères comme Rachel (Gn29,9)

Des femmes travaillaient le métal (Ex 35,22), construisaient des maisons (Pr 14,1) en étaient propriétaires (Ac 16,14-15,40) et possédaient des terres (Jos 15,18-19) et jouaient des instruments de musique (Ex 15,20-21). Elles peuvent exercer leur autorité royale déléguée dans tous les domaines. Ainsi Dieu ne change pas ses mandats. Dans l'éternité les femmes aussi régneront sur la terre (Ap 5,9-10). Pas plus qu'à la création, il n'y a de

distinction de sexe. Les femmes de foi aussi « régneront avec Christ pendant mille ans » (Ap 20,4). Et aux femmes fidèles qui auront investi leurs talents dans le Royaume, Jésus leur dira : « c'est bien fidèle servante, reçois le gouvernement de 10 villes. » (Lc 19,17)

7.7. ET LA SPHERE DE L'EGLISE ?

On voit jusqu'ici les femmes exercer une autorité dans tous les domaines. L'homme et la femme sont tous deux créés à l'image de Dieu avec une autorité propre masculine et féminine et l'appel à l'exercer. Il est impossible bibliquement d'attribuer l'autorité exclusivement aux mâles et la soumission exclusivement aux femelles. Dans tous les domaines ils peuvent l'exercer les deux : la création, le travail, l'état, la famille (envers les enfants). Mais que se passe-t-il quand on met un roi et une reine ensemble dans un couple ? Dans cette sphère-là l'homme est le premier responsable devant Dieu. C'est lui le premier porteur de l'autorité.

Et qu'en est-il de l'église ? Femmes en position d'autorité ou non ?

7.7.1. Dans les églises de maison

Nous avons déjà vu que la manière de voir de Paul est de donner place à chacun et chacun selon les dons que Dieu fait. Dans les listes de dons il y a aussi les dons de direction (Rm 12 et 1 Cor 12). Dans cette compréhension là de l'église, si une femme l'a reçu, elle peut l'exercer pour autant bien sûr qu'il lui soit reconnu. Ainsi nous voyons des femmes apôtres comme Junia et sans doute Prisca. L'apôtre est dans l'église émergente le don auquel on reconnaissait le plus d'autorité.

Il y a un autre cadre favorable à l'émergence de femmes en autorité, le cadre familial. Les églises pauliniennes se sont constituées à partir de conversions de maisonnées familiales. Et dans ce cadre-là les femmes avaient déjà leur place et leur autorité propre, (même si le père était le maître incontesté). Aussi il n'est pas étonnant de trouver la mention de beaucoup de femmes dans le contexte des églises de maison. On peut même dire que dans les 4 mentions de « l'église qui se réunit dans leur maison » (Rm 16,5 ; 1 Cor 16,19 ; Phm 1-2 ; Col 4,15) il est à chaque fois fait mention de femmes qui y ont joué un rôle. Prisca à Rome, Apphia à Colosses dans l'église de maison chez Philémon, Nympha dans l'église de maison qui se réunit chez elle à Laodicée. On ne peut pas prouver de manière absolue qu'elles exerçaient une autorité sur les églises de maison, mais tous les indices vont dans ce sens. Phoebe est ministre de l'église de Cenchrées, Prisca enseigne Apollos et se trouve mêlée au développement de l'église primitive aussi bien à Corinthe qu'à

Ephèse. A Jérusalem, quand Pierre sort de prison, il sait où aller retrouver les chrétiens : chez Marie le mère de Jean. Normalement ce serait le mari qui serait mentionné. Peut-être est-elle veuve et se trouve dans la position sociale du « pater familias » dans sa maison. Comme les femmes dans le monde gréco-romain pouvaient intervenir sur les affaires religieuses à la maison, le cadre est favorable pour une place pour elles, même dans le leadership. Ce qui n'était pas le cas dans la synagogue ou le temple.

On peut encore signaler Lydie (Actes 16) femme commerçante ayant les moyens d'avoir une maison à elle. Elle a autorité pour inviter Paul chez elle. Et l'église de maison naissante à Philippes se réunira chez elle. Déjà sa manière d'insister pour que Paul loge chez elle dénote un certain don de leadership. Ce que sera son rôle exactement on ne le sait. On peut encore dire que dans le cas où le mari est décédé une épouse hérite de son autorité sur la maison. C'est pour cela que les veuves ont plus de liberté de gouverner chez elles, ce qui est socialement acceptable et qui peut aussi se retrouver en partie dans les églises de maison.

7.7.2. Autorité institutionnelle et religieuses

Certains pensent que dans le domaine de l'institution religieuse les femmes ne doivent pas être au pouvoir et que c'est ce que la Bible affirme.

Pourtant ces affirmations ne tiennent pas.

Myriam participait avec Moïse et Aaron à la conduite du peuple de Dieu (Mi 6,4).

Débora était une des juges d'Israël (Jg 4,4). Et c'est Dieu qui l'avait suscitée exactement comme tous les juges (Jg 2,16.18). Elle était chef politique et religieux sur toute la nation. Elle commande aussi des hommes dont Baraq et ceci de la part de Dieu. (Jg 4,6.14) Et ce n'est pas parce que Baraq était faible. (il est classé parmi les vaillants à la guerre ; Hé 11,32) Débora est mariée (Jg 4,4) mais cela ne représente pas un empêchement à un leadership national. Evidemment on peut supposer qu'elle avait l'accord et le soutien de son mari.

7.7.3. Femmes diaques, femmes anciens ?

A partir de là que peut-on dire des diaques et des anciens ? Il est fort probable que des femmes diaques sont mentionnées en 1 Tm 3,11. Les diaques des lettres dites pastorales de Paul participaient aux tâches de direction avec les anciens et n'étaient pas seulement aux fourneaux et au nettoyage.

Par contre on ne trouve pas vraiment de femmes « anciens » explicitement nommées. L'argument du silence peut peser plus ou moins lourd

dans la balance en fonction des principes de base que l'on a en abordant la question. Ceux qui ont pour principe que l'autorité est le propre de l'homme et la soumission le propre de la femme y voient là une preuve de leur préconception : pas de femmes dans le gouvernement de l'église. Mais ils devront mettre de côté beaucoup de textes qui montrent des femmes en autorité dans tous les domaines, hormis le mariage.

Ceux qui partent de la vision de Paul, où toutes les fonctions dans l'église sont des services donnés par l'Esprit indépendamment du sexe, accueillent la réalité biblique de femmes apôtres, prophètes, enseignantes, pasteures et diront : qu'est ce qui empêche la femme d'être ancien ? Si elle peut être apôtre pourquoi elle ne pourrait pas être ancien ? Si elle peut être pasteure pourquoi elle ne pourrait pas être ancien ?

La Bible donne des orientations et des principes et on n'a pas besoin d'avoir un exemple explicite pour toute tâche avant de l'accepter. Prenons un exemple parmi beaucoup.

Dans la liste de 1 Cor 12, on trouve les dons de guérison. Ils concernent totalement les femmes aussi. Et pourtant aucune femme n'est explicitement mentionnée dans le NT qui prie pour les malades. On parle de la guérison des malades pour Jésus (Mt 8-9) pour Pierre (Ac 9,32-35), pour Paul (Ac 14,8-10) ou encore Philippe l'un des 7 (Ac 8,6) et encore les autres apôtres (Ac 4,12). Mais rien d'explicite sur une femme. Cela signifie-t-il que les femmes ne priaient pas pour les malades ? Prisca et Junia deux collaboratrices apostoliques de Paul n'auraient-elles jamais prié pour les malades ? C'est complètement improbable, même si on ne peut rien prouver. Du point de vue de 1 Cor 12, de la venue du St Esprit, de la volonté de Dieu rien ne s'oppose à ce que les femmes manifestent les dons de guérison sous toutes leurs formes. Mais il faudra attendre la suite des « actes du St Esprit » pour une attestation nominative de ce don dans l'église. Le silence du NT ne dit donc pas l'absence.

Comme il y a sur ces questions encore toutes les positions intermédiaires, on peut laisser les églises cheminer dans la liberté dans leur choix ou non de désigner des femmes anciens. Il est important que les hommes, qui seuls finalement peuvent ouvrir la porte définitivement sachent sur quels principes fondamentaux bibliques ils se basent pour dire oui ou non. J'ai pour ma part présenté une approche favorable ancrée dans une compréhension du ministère et du leadership basée sur une théologie des dons que Dieu fait à son église. Une telle théologie est bien fondée me semble-t-il dans le NT.

8. Que les femmes se taisent dans les églises !

« Et le jour viendra où le théologien qui dit que Paul entend réduire la femme au silence, lorsque l'Esprit la presse de parler, sera traité comme le serait un astronome qui voudrait nous enseigner que le soleil est un satellite de la terre. » (Catherine Booth, cofondatrice de l'armée du salut)

1 COR 14,33-35

33 *Comme cela se fait dans les églises des saints,*

34 *que les femmes **se taisent** dans les **églises**,*

car il ne leur est pas permis d'y parler,

mais elles doivent se soumettre, comme le dit aussi la loi.

35 *Si elles veulent apprendre sur un sujet,*

qu'elles interrogent leur mari à la maison,

*car il est inconvenant pour une femme de parler dans **l'église**.*

8.1. LE CONTEXTE : HOMMES ET FEMMES

Paul parle des rassemblements des chrétiens (v. 26). Il s'adresse aux frères, ce qui signifie comme on l'a déjà montré ailleurs les hommes **et les femmes** chrétiens. Chacun peut apporter sa contribution à haute voix durant la célébration. Chaque femme aussi peut apporter « un cantique, un enseignement, une révélation, une langue ou une interprétation » (26). Paul n'a pas de problème avec la participation des femmes au culte public. Mais il désire que chaque contribution soit orientée par un principe : que tout soit fait pour la construction de la communauté.

Ensuite Paul traite de deux cas de figure qui posent problème à Corinthe : premièrement le parler en langues (27-28) et deuxièmement la prophétie (29-32). Il est cohérent de penser qu'il s'y adresse aussi aux femmes. Ceci d'autant plus qu'en 1 Cor 11,5, il parle explicitement des femmes qui prophétisent dans les rassemblements publics sans remettre en question cette liberté. Et cette lecture est aussi cohérente avec la diversité des dons dans le corps (1 Cor 12) qui concernent comme on l'a vu les hommes et les femmes.

Ensuite Paul affirme un principe de paix et non de désordre qui vient de la nature de Dieu et qui marque toutes les églises et tous les chrétiens (hommes ou femmes).

Suivent les versets difficiles (33b-35) qui concernent exclusivement les femmes et en particulier les femmes mariées au verset 35.

Pour les versets 36-38 on peut se poser la question s'il s'agit des femmes seulement ou des hommes et des femmes. Comme le « seuls » du verset 36 est au masculin et non au féminin, il s'agit vraisemblablement à nouveau des chrétiens des deux sexes. D'autant plus que Paul revient sur ce qui fait autorité dans toutes les églises (14,33) (pour les hommes et femmes) et qui est un commandement du Seigneur. L'interprétation du verset difficile ne dépend pas non plus centralement du choix que l'on fait ici.

Ensuite il conclut en s'adressant aux frères, donc aux hommes comme aux femmes, et reprend dans l'ordre inverse la prophétie et la parler en langues (39) pour finir par le principe d'ordre qui avec le principe de construction de la communauté commande tout le texte.

8.2. PAS DE SILENCE TOTAL

L'interprétation du verset difficile doit s'appuyer sur l'acceptation claire et non controversée que le parler en langues et la prophétie concerne tout le monde, hommes et femmes. Le centre d'attention de Paul n'est pas le fait de prophétiser ou non mais la question : est ce vécu de manière ordonnée de façon à ce que cela construise tout le peuple de Dieu ? Les versets concernant les femmes (34-35) ne peuvent vraiment pas se comprendre comme un ordre donné aux femmes de se taire complètement durant le culte. C'est complètement contradictoire avec tout le contexte immédiat et avec le reste de 1 Corinthiens (en particulier 1 Cor 11,5 et 1 Cor 12). Les femmes peuvent contribuer par un parler en langues, par une prophétie et même par

un enseignement public (14,26) à la construction de la communauté. La question porte sur le comment. Mais le comment ne peut signifier pour elles le silence total, cela n'aurait aucun sens. C'est là un point d'appui solide et clair pour l'interprétation. Et il faut toujours partir de ce qui est clair pour essayer de déchiffrer ce qui l'est moins.

Par ailleurs ce qui le moins clair, est aussi délimité. Il s'agit du comportement exact des femmes qui prophétisent et que Paul confronte. Que faisaient-elles précisément et qui amenait du désordre ? Pour ce point on ne pourra qu'évoquer des conjectures et non des certitudes absolues. Mais on verra qu'en prenant les choses dans une vue d'ensemble se dessine une vision cohérente qui finalement donne une compréhension tout à fait naturelle d'un texte peut-être pas si difficile après tout.

8.3. PARLER ET SE TAIRE

Certains seront peut-être surpris de découvrir que le mot traduit par se taire (sigaô) apparaît trois fois dans ce texte, deux fois pour tous, hommes et femmes ensemble (28 et 29) et une fois pour les femmes seulement (34). Paul utilise le même verbe pour exhorter à l'ordre dans la gestion des paroles publiques et ceci pour tous, et pas seulement pour les femmes. Ce mot clef revient dans tout le passage et établit des limites au parler public afin que ce dernier serve les intentions de Dieu, c'est-à-dire construire communauté (26) – et le caractère de Dieu, c'est-à-dire l'ordre et la paix dans les rassemblements (33).

Dans un premier temps Paul prend l'exemple du parler en langues. Deux ou trois au maximum peuvent parler en langues chacun à son tour. Avant d'aller plus loin, il faut que quelqu'un interprète la parole. Si après trois parler en langues au maximum, il n'y a pas d'interprétation reçue, Paul dit « qu'on se taise dans l'église » (28) parole très semblable à celle dite aux femmes : « que les femmes se taisent dans les églises » (34). Ce qui signifie il faut s'arrêter à parler en langues publiquement. Même si un parler en langues venait à quelqu'un cette personne doit rester silencieuse. Que ce soit un homme ou une femme, la consigne est la même. On peut alors parler en langues à soi même ce qui peut signifier de manière privée – à la maison – ou de manière non dérangeante pour soi tout seul dans le cadre du rassemblement. Nous n'entrons pas ici dans le débat sur la prière en langues et le chant en langues tous ensemble qui appartiennent au domaine de la prière commune (et il est certain que la prière tous ensemble existait dans les communautés juives et

chrétiennes) et ne me semblent pas ici être visés, ni être déterminants pour notre thème.

Dans un deuxième temps Paul donne des lignes directrices aux prophètes et à la parole prophétique. Il ne met pas de maximum au nombre de prophéties comme pour les parler en langues non interprétés, et donc le ton semble beaucoup plus positif. Mais il donne néanmoins un cadre. Il encourage, après deux ou trois paroles données, à ce que « les autres » fassent un tri dans tout ce qui a été entendu. Le verbe grec signifie faire des distinctions entre les choses, entre ce qui est authentique et ce qui est mélangé, marqué par les blessures, les peurs, et les frustrations et parfois les erreurs du prophète. Faire le tri est une bonne traduction pour ce verbe. La prophétie n'est jamais infaillible. Faire le tri est spirituel, pour garder le bon. La liberté prophétique est protégée par la responsabilité du discernement de tous.

Mais il y a une autre limite. Personne n'a le monopole prophétique. Ainsi dit Paul si, pendant que quelqu'un prophétise, un autre qui est assis près de lui reçoit une révélation, « que le premier se taise » (30) C'est un encouragement au premier prophète à arrêter de parler, à limiter son temps de parole inspirée dès qu'il voit qu'un autre la désire aussi. Ceux qui prophétisaient le faisaient sans doute debout alors que l'assemblée était assise, et peut ainsi repérer le signal d'une personne assise montrant qu'elle aussi a quelque chose à communiquer. Personne n'a le monopole et l'exclusivité de la parole, personne n'a le droit de prendre en otage la parole chez soi. Rien de tel pour limiter les abus de pouvoir dans une communauté. Ici non plus il ne s'agit donc pas du silence absolu mais de mesure dans le temps de parole qui laisse place à l'autre, à son complément et à son discernement.

Les paroles inspirées par l'Esprit peuvent donc s'exprimer à haute voix et par chacun (homme et femme) dans la communauté, mais il y a des lignes directrices qui viennent aussi de Dieu pour un usage maîtrisé et mesuré de ces paroles en vue d'un but qui vient de Dieu. Paul contre ainsi toute exigence à une liberté absolue à la parole inspirée. Si la parole inspirée ne contribue pas à la construction des autres et si elle crée de la confusion et du désordre, il faut la taire. Que ce soit à cause de la non maîtrise de soi du prophète (32), que ce soit pour éviter le monopole d'un seul (29-30) que ce soit pour éviter des parlers en langues successifs inintelligibles sans interprétation, il faut que chacun soit limité dans sa parole par le silence. Le silence laisse place aux autres. Le silence laisse place à l'écoute de Dieu dans le peuple rassemblé.

Le principe de « se taire » est appliqué à tous les chrétiens rassemblés (en 28 et 30) sans exception. Il est un silence librement consenti pour se limiter soi-même dans sa parole inspirée, et pour accepter d'être limité par les paroles inspirées des autres. Les restrictions aux libertés individuelles ont le but de permettre que tous puissent apprendre et que tous puissent être encouragés. Ces restrictions ne sont pas arbitraires mais correspondent au caractère et aux intentions de l'Esprit de Dieu. Ainsi il y a une cohérence entre le contenu et la manière de le donner. Cette cohérence est aussi l'ordre de Dieu que Paul désire et sur lequel il ne fait pas de compromis.

Dans des célébrations actuelles où tout le monde se tait sauf le président du culte, de la louange et du pasteur, se taire n'est pas à l'ordre du jour, puisque la liberté de parole est codifiée à l'avance. Mais dans des célébrations où tous, hommes et femmes peuvent contribuer librement et spontanément, par un enseignement, une prophétie, un parler en langues et une interprétation, la liberté individuelle doit être normée par le bien commun, par un respect des autres, par une régulation mutuelle qui empêche que les « révélations » teintées d'émotivité, d'animosité, ou même d'erreur prennent le pouvoir. Une gestion constructive de la liberté de parole en groupe implique la gestion du silence. Pour parler de manière constructive dans une communauté il faut apprendre à se taire et à écouter les autres. Parler et se taire ne sont pas des opposés mais des complémentaires. Ce ne sont pas des « ou bien ou bien » mais des « et ». Toute personne qui a participé à une dynamique de petits groupes où l'expression de la parole est accordée sait bien de quoi il s'agit. Dans les églises de maison émergentes, cette liberté était sans doute pratiquée. Quand plusieurs églises de maison sont rassemblées, comme à Corinthe, le défi devient encore plus grand et des lignes directrices nécessaires.

Dieu vise la construction de la communauté au moyen des dons de l'Esprit manifestés en son sein. Et Paul donne ses directives dans ce sens. Par conséquent celui qui parle en langues et qui n'interprète pas, ne construit pas l'autre, et il doit donc se taire.

Et tous peuvent prophétiser, l'un après l'autre (14.31) et c'est plus riche que si un seul a le monopole de la parole, afin que « tous puissent apprendre et que tous soient encouragés » (14,32)

8.4. DIEU N'EST PAS UN DIEU DE DESORDRE

L'Eglise doit refléter le caractère de Dieu dans la manière de se construire les uns par les autres. Dieu agit de manière cohérente, sans contradiction avec son caractère. L'inspiration du St Esprit ne donne pas licence à l'individualisme égocentrique qui amène à l'irrespect de l'autre. Il ne donne pas raison à ceux qui par un discours « inspiré » mais avec un cœur malsain amènent la confusion dans une assemblée. « Car là où règnent jalousie et esprit de rivalité, il y a aussi le désordre et toute espèce de mal. » (Jc 3,16) (FC)

L'inspiration n'est donc jamais une excuse pour des manières de faire qui cassent un climat de paix dans lequel chacun peut être encouragé. Dieu travaille par Son Esprit avec des agents responsables qui maîtrisent leur parole, qui savent se taire, laisser place au silence et aux autres, qui acceptent de s'auto examiner et qui acceptent aussi le tri des autres dans ce qu'ils ont apporté, sans que cela soit une offense personnelle.

En particulier encore dit Paul, « les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes » ce qui signifie probablement que le prophète a la maîtrise de son discours prophétique. Le/la prophète ne peut pas se cacher derrière une extase prophétique qui l'emporte et le domine pour justifier des comportements irresponsables à l'égard de la communauté entière.

8.5. QUEL EST L'ENJEU ?

On a parfois défendu l'opinion que le parler des femmes que Paul veut faire taire est du bavardage entre elles qui perturbe la réunion. Mais cette hypothèse ne tient pas. Le mot parler se trouve 16 x dans 1 Cor 14 et il signifie toujours « le discours inspiré ». Il n'y a aucune raison, puisque les femmes aussi participent au discours inspiré, de penser qu'il s'agit soudainement de bavardage. La question est celle de la gestion du discours inspiré dans la communauté. Paul veut faire taire tout ce qui n'est pas constructif communautairement ou ce qui serait un abus de la liberté de la parole.

8.6. QUE LES FEMMES SE TAISENT

Comme on l'a vu, se taire structure tout le texte et permet une gestion en communauté de la parole inspirée qui soit responsable et constructive. Le « se taire » dans les deux autres cas traités par Paul (le parler en langues et la prophétie) ne signifie pas le silence absolu mais la limitation de la parole pour le bien commun. Selon le contexte le mot se taire peut signifier « arrêter de parler », « garder sa langue » ou « s'abstenir d'utiliser un type particulier de discours dans un contexte présupposé »

Comme se taire de façon absolue contredit tout ce qui précède, puisque les femmes peuvent pleinement participer au parler en langues et à la prophétie et à toutes les autres expressions du discours inspiré, le sens du « se taire » doit être que les femmes arrêtent de parler quand cela devient inadéquat. Paul doit viser une manière des femmes d'intervenir qui est inadéquate et crée du désordre. Mais il n'explicite pas quelle est cette manière inadéquate ce qui nous laisse reconstruire la chose de manière conjecturale.

Comme le contexte immédiat est la prophétie, il est raisonnable de penser que dans la gestion du prophétique, dans la maîtrise de soi, ou dans le tri prophétique (permis aussi aux femmes), certaines femmes abusent de leur liberté de parole de manière inconvenante. Paul ne dit pas « il est inconvenant aux femmes de parler dans l'église » (35) de manière absolue, à nouveau ce serait en complète contradiction avec ce qui précède, mais « il est inconvenant aux femmes de parler (de cette manière abusive) dans l'église ».

Que peut-on conjecturer sur la manière abusive de faire des femmes? Une proposition est que dans l'évaluation des prophéties, certaines femmes abuseraient de leur liberté pour intervenir à tout moment et en particulier face aux prophéties de leurs maris en posant des questions sans arrêt de manière humiliante pour leurs conjoints et amenant un climat de discussion et de dispute plutôt que d'écoute silencieuse et respectueuse. Ce serait cette forme d'abus de la parole de ce type que Paul cherche à faire taire, et non la parole de toutes les femmes.

8.7. QU'ELLES INTERROGENT LEURS MARIS A LA MAISON

Le terme interroger donne des indications sur ce qui est en jeu. En effet le mot grec pour interroger ne signifie pas seulement la demande ou la question toute simple, mais la demande insistante, comme pour une enquête policière ou un interrogatoire. Le verbe est utilisé pour décrire le grand prêtre qui interroge Jésus (Mc 14,60-61) et qui finit par l'accuser. Ou bien Jésus, entouré de gens qui le questionnent sur son autorité, et qui rétorque par un contre interrogatoire (Mc 11, 27-29).

Dans l'évaluation prophétique recommandée à tous par Paul, des femmes pourraient avoir utilisé leur liberté pour faire subir à leurs époux comme un interrogatoire en public, ceci dans un esprit de contestation, même sous le couvert « d'apprendre ». Or dans la culture de l'époque que l'épouse ou une femme parente proche prenne la parole d'une telle manière face à son mari amène la honte et l'humiliation publique sur son mari. La culture du 1^{er} siècle à Corinthe est une culture de la honte et de l'honneur et non de la culpabilité et de la pureté, comme en Occident depuis Augustin. Or ce qui touche à la honte dans la culture familiale est ce qui est le plus fort. Ainsi on peut imaginer tout ce que des interrogatoires menés publiquement par les épouses contre leurs maris peuvent avoir comme effet d'humiliant chez les maris exposés à ce traitement.

Ce qui ne serait pas honteux dans la sphère privée (à la maison) est tout simplement inconvenant dans la sphère publique. Il n'est pas difficile de trouver des parallèles aujourd'hui, où ce qui est correct en privé est inconvenant en public : par exemple une discussion « virile » entre conjoints, où se manifestent des désaccords avec beaucoup d'émotions. Le rassemblement de la communauté dans l'écoute de Dieu n'est pas le lieu pour cela.

Pour finir comment interpréter ce texte de manière à le comprendre sans qu'il contredise toute la liberté de parler que Paul accorde aux femmes dans les versets qui précèdent ? Voilà une proposition raisonnable et cohérente que l'on peut faire, avec les hypothèses contextuelles entre crochets.

Comme [cela se fait] dans toutes les églises des saints, que les épouses arrêtent de parler [en interrogeant leurs maris de manière inconvenante] dans les [réunions des] églises, car il ne leur est pas permis d'y parler [de cette manière], mais elles prendront une place subordonnée [à l'égard de leurs maris], comme le dit aussi la loi. Si elles veulent apprendre sur un sujet, qu'elles interrogent leur propre mari à la maison, car il est inconvenant pour une femme de parler [de cette manière à son mari] dans l'église.

9. Je ne permets pas à la femme d'enseigner

1.Tim 2:11 *Que la femme apprenne dans le calme (hèsuchia),
dans une entière soumission.*

1.Tim 2:12 *Je ne permets pas à la femme ni d'enseigner
ni de dominer sur l'homme,
mais qu'elle soit dans le calme (hèsuchia).*

Nous voici devant un texte bien difficile qui a posé problème à bien des hommes et à bien des femmes : « je ne permets pas à la femme d'enseigner » (1 Tm 2,12). Ce verset a été utilisé de manière abusive pour justifier une autorité abusive des hommes sur les femmes et a fermé la porte au ministère à bien des femmes.

Cela reste un texte difficile à interpréter encore aujourd'hui. Le contexte à l'arrière plan de l'interdiction de Paul ne peut être reconstruit que de manière conjecturale et non de manière certaine. Ce qui est certain par contre, c'est que Paul a affaire à de fausses doctrines et qu'il lutte contre elles. Dans ce texte Paul termine par une phrase au sens très discuté aujourd'hui : la femme sera sauvée par la maternité (1 Tm 2,15). Que veut dire Paul par là ? Deux phrases choquantes en 3 versets !!!

Paul traite de ce qui ne convient pas et de ce qui convient dans les réunions d'église en ce qui concerne les femmes. On est ici dans un langage de la culture marqué par l'honneur (ce qui convient ; la « décence », la bienséance) et par la honte (ce qui ne convient pas). Dans tous ses écrits Paul est attentif au contexte culturel, et culturel de son époque et cherche à promouvoir une éthique et un culte qui ne brise pas les conventions sociales mais les transforme de l'intérieur par l'Évangile. Il limite les libertés dans le but du bien commun et pour éviter de scandaliser la société qu'il veut atteindre avec l'Évangile. Sa perspective est missionnaire, et facilement compréhensible si on se projette soi-même en terre de mission. Il a une vision de la mission qui n'est pas de domination ou de colonialisme mais de service et l'amour.

9.1. DANS LE CONTEXTE : LA QUESTION DES VÊTEMENTS ET DE LA COIFFURE

*1.Tim 2:9 De même, je veux [aussi] que les femmes,
vêtues d'une manière décente,
se parent avec pudeur et simplicité (sophrosunè),
non avec des tresses,
de l'or,
des perles
ou des toilettes somptueuses,*

*1.Tim 2:10 mais plutôt avec des bonnes oeuvres,
comme il convient à des femmes qui affirment honorer Dieu.*

Dans les versets qui précèdent les paroles difficiles, Paul ne traite pas d'absolus en parlant des coiffures et des vêtements des femmes dans les réunions d'église, mais de ce qui convient ou non dans le contexte social où sont plantées les églises d'Éphèse. Paul n'est pas en guerre contre les coiffeurs ni les coiffures, ni contre les bijoux ou l'or en tant que tels. Soit dit en passant si on veut être fidèle à la Parole de la Bible il faudra traiter de

manière égale les recommandations de Paul sur coiffures et vêtements et celles sur l'interdiction aux femmes d'enseigner. Ou bien les deux sont contextuelles ou bien les deux sont des absolus pour tous les temps et toutes les générations. Ceux qui élèvent au rang de principe l'interdiction aux femmes d'enseigner dans les réunions publiques prennent rarement avec autant de sérieux les recommandations sur les bijoux et l'or.

Il est bien plus logique et conforme au contexte et au langage utilisé par Paul (« il convient », « décence » etc...) de considérer un contexte culturel précis pour l'ensemble du passage.

9.2. QUELQUES AXES D'INTERPRETATION

Pour défricher l'interprétation nous chercherons à répondre à quelques questions.

Une première question : s'agit-il de toutes les femmes dans l'assemblée ? Ou bien seulement des femmes mariées ? Plusieurs arguments viennent plaider pour les femmes mariées : 1) La similitude avec 1 Cor 14 ; 2) la mention dans le contexte de la maternité 3) le langage de la soumission qui est employé 4 x chez Paul dans la cadre du mariage 4) le passage du pluriel au singulier du verset 10 au verset 11.

Deuxième question : quel est le sens du mot *hèsuchia* souvent traduit par silence mais qui peut aussi bien signifier et calme et tranquillité. Pour répondre à la question il faut prendre conscience de l'unité de tout le texte de 1 Tm 2,1-15 qui traite de la prière des hommes et des femmes. D'abord la prière de tous (1-7) puis la prière des hommes seulement (8) puis la prière de femmes (9-10) puis la question de la femme qui apprend (11-12) mais ne peut pas enseigner et dominer son mari, justifiée par la comparaison avec Adam et Eve (13-15). Or le mot *hèsuchia* se trouve déjà en 1 Tm 2,2 : « pour que nous puissions mener une vie calme et paisible ». Là il ne peut vouloir dire une vie dans le silence. Il est peu probable que dans une même unité d'argumentation, le mot prenne un autre sens lorsqu'il s'agit des épouses à l'égard de leurs maris dans l'assemblée.

Troisième question : quel est le problème auquel Paul fait face ? A nouveau nous sommes dans les conjectures. Les femmes goûtaient une grande liberté dans les communautés chrétiennes. Dans le cas d'Ephèse, certaines femmes étaient particulièrement vulnérables à l'hérésie qui dévalorisait le mariage. Elles risquaient alors d'utiliser ces enseignements faux pour se dresser contre leurs maris. Il se pourrait bien que ce soient les femmes qui propageaient l'hérésie le plus. Dans ce cas, on peut envisager deux options : soit Paul donne une interdiction temporaire à toutes les femmes d'enseigner, par crainte de la propagation de l'hérésie, et il encourage au contraire ces

femmes à apprendre la vérité dans le calme. Soit, ici il s'agit des épouses seulement et il ne leur permet pas de prendre le dessus sur leurs maris en contexte public, peut-être par un questionnement insistant et contestataire quand son mari enseigne et prend la parole. Si Paul parle des femmes en général on optera pour l'interprétation 1, et s'il s'agit de débordements publics et honteux dans le couple on optera pour l'interprétation 2. Mais au vu du contexte hérétique, et des exhortations liées à un contexte donné sur les coiffures et les bijoux, on ne peut pas lire ces interdictions de manière absolue pour tous les lieux et tous les temps. Cela contredirait d'autres textes du NT et en particulier 1 Corinthiens 12, Romains 12 et 1 Corinthiens 14 où comme nous l'avons montré, une femme peut apporter un enseignement ou une prophétie.

9.3. L'ARGUMENT DE LA CREATION

1.Tim 2:13 En effet, Adam a été formé le premier,

Eve ensuite.

2:14 Et Adam n'a pas été trompé,

mais la femme, trompée,

s'est rendue coupable de transgression.

Ceux qui défendent le côté absolu et universel de l'interdiction aux femmes d'enseigner mettent un très grand accent sur les allusions à Genèse 2 et 3 de 1Tm 2,13-14. Ils invoquent le fait qu'il s'agit de la création et que Paul appuie l'interdiction faite aux femmes sur un ordre présent dans la création, donc universel. La logique est simple : Dieu a créé les choses ainsi au début et pour toute l'humanité, et cela implique aussi la subordination de la femme et l'interdiction d'enseigner. Il faut donc maintenant appliquer cela dans l'église de manière universelle et absolue. Il ne faut donc pas lire ce texte de manière contextuelle car l'argument de la création implique qu'il fait autorité pour toutes les situations et tous les temps.

Cette argumentation paraît très puissante à première lecture, mais elle l'est moins si l'on considère ce qui suit. En effet parmi les textes où Paul invoque des arguments de création, il y en a un qui est clairement contextuel : celui où Paul ordonne aux femmes d'avoir la tête couverte pour prier ou

prophétiser dans les réunions d'église (1 Cor 11, 2-16). Il y argumente à partir de la culture (11,4-7) et à partir de la création (11, 8-11) en particulier de Genèse 2 : « En effet ce n'est pas l'homme qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et ce n'est pas l'homme qui a été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. » Ce qu'il en déduit n'est pas la subordination de la femme mais la nécessité pour les femmes de se couvrir la tête pour la prière. Le lien entre Genèse 2 et le port du voile n'est pas du tout évident à comprendre et fait partie des ces autres versets difficiles, auxquels on ne peut pas donner trop de poids doctrinal, vu leur sens controversé et incertain. Toujours est-il que cet argument de la création, compréhensible pour nous aujourd'hui ou non, a pour but d'affermir quelque chose de purement contextuel : le port de voile pour se couvrir la tête durant la prière ou la prophétie. Donc on ne peut pas simplement affirmer que puisque Paul fait référence à la création, il établit un ordre absolu et universel.

Il faut donc bien saisir ce que Paul prend dans l'argument de la création pour appuyer son interdit très certainement contextuel d'enseignement aux femmes. Il met en avant que Adam a été formé en premier et que Ève a été trompée et non pas Adam. Il est sélectif dans son choix de mots et la manière de présenter les choses. Il dit que Adam a été formé en premier ce qui est juste d'après Gn 2. Il ne dit pas que Ève a été trompée « en premier » ce qui aurait été correct. Il dit que Adam n'a pas été trompé, ce qui n'est pas vrai en absolu. Il passe sous silence le fait que Adam lui aussi a péché en prenant le fruit que Ève lui tend et donc qu'il a accepté la tromperie. Il passe sous silence ici le péché d'Adam qui est central dans sa théologie du péché et de la grâce (Romains 5). Paul connaît la responsabilité d'Adam. Dans Rm 5,12-14 et 1 Cor 15, 21-22 c'est à Adam que Paul attribue la responsabilité du péché et de la mort. Il ne dit pas que devant Dieu, seule Ève a reconnu avoir été trompé. Adam lui accuse sa femme. Paul sélectionne et met en avant ici la séduction dont la femme a été l'objet, pourquoi ? Parce que les faux enseignants ont visé particulièrement les femmes. Le modèle d'Ève trompée par le serpent est un modèle négatif déjà présent chez Paul en 2 Cor 11,3. Paul y avertit tous les chrétiens – hommes et femmes – de Corinthe du danger de séduction de faux enseignements. Ceci montre que Paul ne limite pas le modèle de Ève trompée aux femmes. L'église (figure féminine) tout entière peut encore être trompée comme Ève l'a été.

9.4. CEPENDANT ELLE SERA SAUVEE PAR LA MATERNITE (1 TM 2,15)

Si on devait créer un livre intitulé « énigmes de la bible » ce verset pourrait trouver sa place dans le chapitre intitulé « les difficiles » (ou pour imiter le langage des Sudoku : « les diaboliques »)

Bien des propositions sont faites qui aboutissent à une impasse. Ce que l'on peut faire pour avancer dans la direction de la résolution, c'est éliminer certaines impasses.

Ainsi le verbe sauver dans les pastorales a le sens classique de sauver du péché. La femme obtiendra-t-elle le salut de ses péchés en devenant mère ? Première impasse : c'est totalement en contradiction avec tout le NT et aussi avec le reste de 1 Timothée qui déclare Jésus comme le seul médiateur (1 Tm 2,5) et dit explicitement : « Jésus Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs » (1 Tm 2,15). Ce salut est en Jésus Christ (2 Tm 2,10) et il est reçu dans la foi (2 Tm 2,13)

D'autres essayent d'expliquer le texte à partir d'une référence à Eve dans Genèse 3. La promesse messianique de Gn 3,15 faite à Eve déclare que sa descendance écrasera la tête du serpent. Il y serait fait référence à Marie la mère de Jésus, le sauveur de l'humanité.

Certes on ne peut nier les contacts entre 1 Timothée 2,13-15 et la Genèse. Cependant la femme qui sera sauvée par la maternité n'est pas Eve, mais la femme chrétienne dans la communauté. Si l'allusion à Marie était correcte on devrait comprendre le texte de la façon suivante : « toutes les femmes chrétiennes sont sauvées par la maternité de Marie, qui accomplit la promesse faite à Eve en donnant naissance au sauveur Jésus ». Cette interprétation est assez populaire, mais elle étire le sens naturel du texte de manière excessive ce qui fait qu'elle n'est guère ni convaincante ni probable. Impasse numéro 2.

D'autres encore font allusion aux souffrances liées à l'accouchement, souffrances résultant de la malédiction de Gn 3,16. Ils comprennent le texte en disant que les femmes traversent ce passage douloureux étant protégées,

comme « sauvées » du risque de la mort. Mais rien dans le contexte ni dans le reste de la Bible n'encourage une telle interprétation. Impasse numéro 3.

La meilleure voie d'approche, cohérente avec toute la lettre de 1 Timothée est de considérer ce texte à la lumière des hérésies qui s'infiltrèrent à Ephèse et qui risquent de saboter le message du salut. Ces hérésies attaquent le mariage (1 Tm 4,3) et incitent les femmes à délaisser leurs maisons et leurs responsabilités parentales.

On a beaucoup travaillé pour essayer de reconstruire le contexte social de l'époque. On a montré par exemple qu'il existe un mouvement de « femmes nouvelles » dans l'Empire romain, qui, bien que mariées, ne veulent pas avoir d'enfants de peur de perdre leur beauté et qui n'hésitent pas à utiliser l'avortement, pratique dangereuse à l'époque, pour éviter la maternité.

Cette manière de faire est non seulement contraire à la vision de Dieu pour la femme et la famille (la procréation est une bénédiction) mais aussi à la mentalité gréco-romaine dominante où elle est scandaleuse. Dans le monde gréco-romain la maternité et la famille sont valorisées. La culture est une culture de vie et non de mort. Ovide résume bien l'opinion de tous concernant l'avortement : « souvent celle qui tue ce qui est en son sein, meurt elle-même ».

De telles idées d'émancipation de la maternité, même au risque de l'avortement, sont certainement présentes dans la grande métropole d'Ephèse. C'est une hypothèse raisonnable que d'imaginer les hérétiques eux aussi dévaloriser non seulement le mariage mais aussi la maternité. Ils rejoignent ainsi les aspirations de beauté gardée intacte de certaines femmes de la société éphésienne.

La maternité est vue alors comme un mal et non un bien béni par Dieu et ce mensonge séduit certaines femmes de la communauté chrétienne. Au point que les convaincues l'enseignent à d'autres, en particulier à d'autres femmes.

Mais suivre un tel enseignement c'est se placer hors de la vérité et risquer même de se placer hors du salut. C'est une hérésie grave car elle ouvre à une culture de la mort. Paul ne veut pas que les femmes chrétiennes tombent dans cette erreur et les encourage à accepter la maternité et les responsabilités qui en découlent.

Paul décrit ceux qui « interdisent de se marier » (1 Tm 4,3) comme des gens qui s'éloignent « de la foi pour s'attacher à des esprits d'égarement et à des enseignements de démons » (1 Tm 4,2). Encore plus loin Paul décrit ceux qui veulent devenir riches à tout prix comme des gens stupides qui « plongent les gens dans la destruction et la perdition » (1 Tm 6,9). Les « hérétiques » peuvent prétendre dans leurs discours à une vraie connaissance – mais elle est fausse – et passent à côté de la foi (1 Tm 6,21).

Le salut est bien en Jésus Christ, mais l'hérésie qui dévalorise le mariage et (c'est notre hypothèse) la maternité, conduit à la perdition. Pour faire face à l'hérésie il s'agit d'accueillir la maternité, et ainsi de rester (ou de réintégrer) la sphère de salut. Le texte difficile se comprend donc ainsi :

la femme (mariée) sera sauvée (du danger de l'hérésie qui menace de la perdre) par (= en accueillant) la maternité.

Ici le danger mortel est l'hérésie qui casse le mariage et la maternité. Paul ne veut pas que les femmes chrétiennes fassent naufrage dans leur foi (cf 1,19) en s'en éloignant dangereusement pour s'attacher à des esprits mensongers comme Eve qui a été tentée par Satan (1 Tm 4,2), ceci en suivant des gens qui disent qu'il ne faut pas se marier (1 Tm 4,3) ou bien même de ne pas avoir d'enfants en étant mariés. Les femmes allant dans ce sens pourrait « passer à côté de la foi » (cf 6,21) et même être plongées dans la perdition (6,9).

Le sens dans lequel va l'interprétation proposée ici est cohérente avec tout le reste de 1 Timothée, avec le contexte immédiat où Paul parle de Eve trompée par Satan, image de la séduction par un enseignement mensonger et démoniaque, un enseignement qui touche à la famille, au mariage (1 Tm 4,3) et à la maternité aussi.

Un Paul qui défend la maternité face à toutes tentatives de la nier dans une fausse émancipation et un déni du mariage, est un Paul que l'on peut entendre à profit encore aujourd'hui. Le ministère féminin (et masculin) dans la famille de Dieu ne s'oppose pas au mariage, à la maternité et à s'occuper des enfants. Au contraire, savoir prendre soin de nos familles, est un critère pour que l'on soit autorisé à prendre soin de l'église. Si aujourd'hui un ministère enseigne des doctrines qui vont dans le sens de la destruction du

mariage, de la maternité et de la famille, il faudrait aussi le faire taire dans nos églises. Ou bien ?

10. Conclusion

Rappelons ce que Paul écrit sur les dons et les ministères dans ses lettres. Il l'écrit de manière totalement inclusive pour les hommes et les femmes. Sur le principe les femmes ne sont exclues de rien de ce que Paul écrit. Absolument tous les textes sur les dons les concernent. Les dons que Dieu leur accorde par grâce font partie intégrante de son projet pour construire l'église et évangéliser le monde. Ces dons ont leur place et leur valeur de manière égale à ceux des hommes. Il n'y a aucun critère qui sépare hommes et femmes dans les listes de dons. Il n'y a rien qui indique que certains dons seraient réservés aux hommes. Concernant les dons, il n'y a ni homme ni femme, pas plus que esclave ou homme libre (Ga 3,28) Les dons naturels et spirituels des femmes ont leur place dans le corps et sont au service de Dieu et des autres, y compris le don de direction.

Pour conclure j'aimerais évoquer une femme pionnière remarquable : Aimee Semple McPherson. (1890-1944) Née au Canada, elle fait partie enfant de l'armée du salut. Déjà à l'école elle prend facilement la place du chef. Peu après sa conversion à l'âge de 17 ans, elle reçoit une vision avec ces mots : « sois une gagnante d'âmes. » Mariée à 19 ans elle voyage avec son mari à Hong Kong. Mais son mari meurt deux mois après de la malaria. Cherchant son chemin de tout son cœur, ayant retrouvé aussi un nouveau mari, elle se lance dans son appel et commence à prêcher. Entre 1917 et 1923 elle traversera les USA 6 fois et prêchera dans plus de 100 villes. Des miracles et des guérisons accompagnent sa parole.

Elle se lance dans la construction d'un temple de 5000 places à Los Angeles. Ce temple est dédié le 1 janvier 1923 et très vite il est rempli 4 fois par dimanche. (20 000 personnes par dimanche). Elle appelle ce temple « The church of the four square gospel ». Et elle y conduit les rencontres jusqu'en 1944 avec l'aide de 24 anciens avec souvent des illustrations théâtrales de ses sermons. Charlie Chaplin lui-même assiste à plusieurs de ses services et l'aide pour la mise en scène illustrative de ses sermons. Aimee, elle, parle du salut à Chaplin. Aimee sera la première femme à prêcher à la radio et fondera en 1924 une station radio. Elle fonde aussi une école biblique.

A sa mort Aimee McPherson aura composé 175 chants et hymnes, plusieurs opéras et 13 oratorio dramatiques. Elle aura formé 8000 ministres et, durant la dépression, aidé 1 demi million de personnes pauvres.

Après sa mort, les églises « Foursquare » vont se multiplier. 82 ans après, en 2005, Foursquare compte 38 000 églises dans 138 pays et compte en tout quelques 5 millions de personnes. Son président Jack Hayford est un homme apprécié et connu aux USA.

Ainsi une femme a fondé, non seulement une église mais toute une dénomination encore bien vivante. Mais quelle est donc la position des églises Foursquare sur le ministère féminin ? Elle me semble excellente et un modèle à suivre. Voici donc quelques mots de la position officielle (juin 2006) de la dénomination Foursquare :

« Le grand mandat de mission, ainsi que les besoins d'un monde qui se meurt et dans lequel nous vivons, est un appel à tout le peuple de Dieu, ses fils et ses filles, de s'engager dans la moisson quelques soient les dons qui lui ont été confiés. Puisque les femmes sont rachetées, ointes, dotées de dons, appelées et aimées par Dieu exactement de la même manière que les hommes, nous affirmons catégoriquement qu'elles devraient être pleinement libérées dans l'exercice de leurs dons pour toute facette du ministère dans Son église. »

La position du mouvement Foursquare, concernant le ministère dans le leadership a toujours été le suivant :

« Quiconque est appelé par Dieu et a été éprouvé dans son caractère, son expérience spirituelle et sa préparation pour le service et le leadership est qualifié pour un ministère dans Foursquare, dans tout rôle ou office, indépendamment du genre ou de la provenance ethnique. »

Cette compréhension a octroyé à des femmes des positions dans toutes les fonctions de l'église locale, sur le champ de mission et à tous les niveaux du gouvernement de la structure corporative de Foursquare.

Foursquare n'a jamais présenté ce sujet comme un (fondement) essentiel de la foi, mais défend « en toutes choses de la charité » et s'engage à éviter une polarisation sur ce sujet telle qu'elle existe dans l'Eglise au sens large. »

Mc Pherson savait l'impact qu'elle aurait sur des femmes dans le ministère. Dans un cours de son Ecole Biblique elle déclare aux étudiants :

« C'est, me dit-on, la seule église qui ordonne des femmes prédicateurs. Même certaines œuvres pentecôtistes ont dit : « pas de femmes prédicateurs ». Mais moi j'ouvre la porte, et aussi longtemps que sœur McPherson vivra, elle va garder la porte ouverte et dire : « Entrez Mesdames » (Class notes on the book of acts, Life Bible College, Los Angeles, N/D)

Que beaucoup concernant le ministère et le leadership aient le courage de dire à la suite de Jésus, de Paul, de McPherson :

« entrez Mesdames » !

11. Bibliographie

BAUCKHAM Richard, *Studies of the Named Women in the Gospels*: William B. Eerdmans, 2002

BAILEY Kenneth E., *Women in the New Testament: A Middle Eastern Cultural View*:

http://www.cbeinternational.org/new/free_articles/free_articles.shtml

BILEZIKIAN Gilbert, *Homme femme vers une autre relation* : Editions grâce et vérité, 1992

CARY Philip, *The New Evangelical Subordinationism : Reading Inequality Into the Trinity*:

http://www.cbeinternational.org/new/free_articles/free_articles.shtml

CUNNINGHAM Loren et HAMILTON David Joel, *Why not women, A fresh look at scripture on women in missions, ministry and leadership*: YWAM Publishing, 2000

CUNNINGHAM Loren et HAMILTON David Joel, *Et pourquoi pas les femmes*: Editions Jeunesse En Mission, 2008

EISEN Ute E., *Women office holders in early Christianity: epigraphical and literary studies*: The liturgical press 2000

EISENBERG Josy, *La femme au temps de la Bible* : Editions de la Seine, 1993

- ELDREDGE John et Stasi, *Cœur de femme ; du rêve à la réalité*, Editions Farel 2007
- EPP Eldon Jay, *Junia: the first woman apostle*: Mineapolis, Fortress Press, 2005
- EVDOKIMOV Paul, *La femme et le salut du monde*: Desclée de Brouwer, 1978
- FAIVRE Alexandre, *Une identité en construction, Strasbourg 2003*, (trouvé sur la toile : l'adresse du site est très longue : plus simple de faire Google : Alexandre Faivre pdf)
- FAIVRE Alexandre, *Ordonner la fraternité ; pouvoir d'innover et retour à l'ordre dans l'Eglise ancienne*, Cerf Paris, 1992
- FEE Gordon D., *The first epistle to the Corinthians*, William B. Eerdmans Publishing Company, Grand Rapids, Michigan, 1987
- GOLL Ann, *Femmes de courage*, Editions la lumière de la vie 2001 (original anglais 1999)
- GRADY J. LEE, *10 lies the church tells women*, Charisma House 2006
- GUYON Jeanne, *An autobiography*: Whitaker House, 1997
- JEWETT Robert, *Romans*: Hermeneia, Fortress Press, 2007
- KEENER, Craig S., *Paul, Women, Wives; Marriage and women's ministry in the letters of Paul*, Hendrickson Publishers, 2007
- KUEN A. *La femme dans l'église*: Editions Emmaüs, 1994
- KROEGER Richard et Catherine, *I suffer not women : Rethinking 1 Timothy 2,11-15 in light of ancient evidence*: Baker Book House, 1992
- MAILLOT Alphonse, *Eve, ma mère*: Paris, Letouzey et Ané, 1989
- MAILLOT Alphonse, *Marie ma sœur*: Paris, Letouzey et Ané, 1990
- MILLER Darrow with GUTHRIE Stan, *Nurturing the nations; reclaiming the dignity of women in building healthy cultures*, Paternoster, Colorado Springs 2007
- MOUNCE, William D., *Pastoral Epistles*: Word Biblical Commentary, Vol 46, Thomas Nelson Publishers, Nashville, 2000
- MUIZON François de, *Homme et femme, l'altérité fondatrice*, Cerf, Paris, 2008
- LEVINE Amy-Jill (editor), *A feminist companion to the Deutero-Pauline epistles* T&T Clark, 2003

LEVINE Amy-Jill (edited by), *A feminist companion to Paul*: T&T Clark International, 2004

MARSHALL Ian Howard, *A Critical and Exegetical Commentary on the Pastoral Epistles*, Edinburgh, T& T Clarck, 2004

OSIEK Carol et MACDONALD Margaret Y., *A woman's place; House Churches in earliest Christianity*, Fortress Press, 2006

PEDERSON Rena, *Paul praises a woman apostle*:

http://www.cbeinternational.org/new/free_articles/free_articles.shtml

PIPER JOHN ET GRUDEM WAYNE, *Recovering biblical manhood and womanhood, A response to Evangelical feminism*, Crossway books, 1991

SCHOLER David M, *1Timothy 2.9-15 and the place of women in the Church Ministry* in LEVINE Amy-Jill, *A feminist companion to the Deutero-Pauline Epistles*, T&T Clark 2003

THISELTON Anthony C.; *The first Epistle to the Corinthians*, William B. Eerdmans Publishing Company, 2000

TUCKER Ruth A. and LIEFELD Walter L., *Daughters of the church*: Academie Books, 1987

QUINN Jerome D. et WACKER William C., *The First and Second Letters to Timothy*: William B. Eerdmans Publishing Company, 1995

WINSTON George et Dara, *Les femmes dans le ministère Chrétien*, Excelsis, 2007

WINTER Bruce W.; *After Paul left Corinth*: William B. Eerdmans, 2001

WINTER Bruce, W; *Roman wives, Roman widows; The appearance of New Women in the Pauline Communities*, William B Eerdmans Publishing Company, 2003

WITHERINGTON III Ben, *Women in the Ministry of Jesus*, Cambridge University Press, 1984

WITHERINGTON III Ben, *women and the genesis of Christianity*, Cambridge University Press, 1990